



EN VISITE EN ALGÉRIE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE CHEF DE L'AFRICOM

Page 2

RÉFORMES ÉCONOMIQUES

L'ALGÉRIE SUR LA BONNE VOIE

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5063 | Mercredi 24 juillet 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENT DE LA ROUTE

43 MORTS ET 1908 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Page 16

PRÉSIDENTIELLE

LA COUR CONSTITUTIONNELLE RAPPELLE LES MODALITÉS DE RECOURS

Page 3



SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



« TOUS LES FEUX DE FORÊTS EN ALGÉRIE SONT D'ORIGINE HUMAINE »

Page 5

■ APPROVISIONNEMENT DE L'ESPAGNE EN GAZ

SONATRACH AUGMENTE SES TARIFS

Page 2

■ PARTENARIAT ALGÉRO-TUNISO-LYBIEN

KAMEL MOULA EXPOSE LA VISION DU CONSEIL

Page 3

■ POUR PROTÉGER LE PROJET SIONISTE DANS LA RÉGION

LE RÉGIME DU MAKHZEN INSTRUMENTALISÉ

Page 16

EN VISITE EN ALGÉRIE

Le président de la République reçoit le chef de l'Africom

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale a reçu, hier, le commandant du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique "AFRICOM", le Général Michael Langley, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Ont assisté à l'audience selon un communiqué des services de la présidence de la République, Boualem Boualem, chef de cabinet à la présidence et Boumediene Benattou nommé Conseiller auprès du président de la République chargé des affaires en lien avec la défense et la sécurité. Se son côté, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu également hier le Commandant de l'AFRICOM, le Général d'Armée Michael Langley, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une importante délégation. « Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a reçu en audience, ce mardi 23 juillet 2024, au siège de l'Etat-Major de l'ANP, le Général d'Armée Michael Langley, Commandant de l'AFRICOM, qui effectue une visite de travail en Algérie, à la tête d'une importante délégation militaire », indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Respect des intérêts mutuels

La cérémonie d'accueil a été entamée par « le salut du drapeau national et les honneurs militaires, présentés à l'hôte par des formations représentant les différentes Forces de l'Armée nationale populaire. Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces, les Chefs de départements et des Directeurs centraux de l'Etat-major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, des membres de la délégation militaire américaine et l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, les deux parties ont évoqué les défis sécuritaires qui s'imposent au continent africain, de même qu'elles ont échangé les points de vue sur



les questions d'intérêt commun et les moyens de consolider les relations de coopération militaire entre les deux pays », précise le communiqué du MDN. À cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution, à travers laquelle il « a souhaité la bienvenue à la délégation hôte, en soulignant que l'Algérie poursuivait ses efforts visant le renforcement de l'action africaine commune, dans la lutte et la prévention contre le terrorisme et qu'elle a lancé plusieurs initiatives, pour consolider les mécanismes de coopération sécuritaire africaine. » « J'aimerais, en premier lieu, vous souhaiter la bienvenue au siège de l'Etat-Major de l'ANP, à l'occasion de votre deuxième visite en Algérie, depuis votre désignation dans les fonctions de Commandant de l'AFRICOM, ce qui témoigne de l'excellence de la coopération militaire bilatérale, empreinte de pragmatisme et de respect des intérêts

mutuels », a déclaré Chanegriha.

Permettre au continent d'être à la hauteur des défis sécuritaires auxquels il est confronté

« Tenant compte que l'Algérie est investie de la mission de coordinateur à travers un mandat de l'Union africaine (UA), pour la lutte continentale contre le terrorisme et l'extrémisme violent, elle poursuit ses efforts visant à contribuer au renforcement de l'action africaine commune, dans le domaine de lutte contre la menace terroriste sur tous les plans. Ce mandat lui a permis de lancer plusieurs initiatives, à l'instar du plan d'action pour l'Union africaine dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, l'activation du Fonds africain pour la lutte contre le terrorisme, l'établissement d'une liste africaine des personnes et entités impliquées dans des

actes terroristes et la mise en œuvre d'un mandat d'arrêt africain », a souligné Chanegriha. Le Général d'Armée a réitéré « l'engagement de l'Algérie à soutenir toute initiative africaine et à appuyer les efforts des instances de l'UA pour permettre au continent d'être à la hauteur des défis sécuritaires auxquels il est confronté. » « En conclusion, je tiens à réitérer l'engagement de mon pays pour soutenir toute initiative africaine et appuyer les efforts des instances de l'Union africaine pour permettre au continent d'être à la hauteur des défis sécuritaires auxquels il est confronté », a-t-il affirmé.

Développer la coopération militaire bilatérale

« A ce titre, je vous assure de notre entière disponibilité à consolider notre coopération militaire bilatérale, en vue de se consulter davantage sur les voies et les moyens à réunir pour atteindre avec réalisme les objectifs sécuritaires du continent en général et de la région Afrique du Nord en particulier », a souligné le Général d'Armée. De son côté, le Commandant de l'AFRICOM a exprimé sa « satisfaction de cette visite en Algérie, qui lui a permis d'examiner avec le Haut Commandement de l'ANP les différentes questions sécuritaires qui se posent sur les scènes régionales et internationales, en mettant en exergue les moyens des deux parties à développer la coopération militaire bilatérale. » Au terme de cette rencontre, les deux parties « ont échangé des présents symboliques, avant que le Général d'Armée, Michael Langley, ne signe le Livre d'or de l'Etat-major de l'ANP », conclut le communiqué du MDN.

R. R.

APPROVISIONNEMENT DE L'ESPAGNE EN GAZ

Sonatrach augmente ses tarifs

PAR KAMAL HAMED

L'entreprise nationale d'hydrocarbures Sonatrach va procéder à l'augmentation de ses tarifs de vente du gaz en direction de l'Espagne. En effet la Sonatrach est parvenue à s'entendre sur cette question avec son partenaire espagnol, en l'occurrence l'entreprise Naturgy. C'est cette dernière qui a confirmé cette information. C'est en effet le P-dg de la société espagnole « Naturgy », Francisco Reines, qui a révélé qu'un accord avait été trouvé avec la société algérienne « Sonatrach » concernant le prix d'achat du gaz naturel pour l'année 2024. Dans un communiqué publié, hier mardi, par l'entreprise espagnole, son P-dg a confirmé que l'accord entre « Naturgy » et « Sonatrach » prouve la force de la relation historique entre les deux parties, et l'engagement des deux entreprises dans la sécurité d'approvisionnement de la péninsule ibérique, ajoutant que Sonatrach a déjà prouvé qu'elle était un partenaire fiable. Francisco Reines a déclaré : « La clôture de ces dernières négociations prouve la force des relations historiques entre les deux parties et confirme l'engagement des deux sociétés en faveur de la sécurité d'approvisionnement de la péninsule ibérique, et Sonatrach s'est déjà révélée être un partenaire fiable. » L'accord « garantit que les prix reflètent les conditions actuelles du marché », a déclaré

Naturgy qu'il n'a cependant fourni aucune précision s'agissant des nouveaux tarifs. Mais en indiquant dans le communiqué que l'accord conclu entre les deux parties « garantit que les prix reflètent les conditions actuelles du marché », cela sous-entend clairement que les tarifs ont été revus à la hausse. Le contrat liant les deux entreprises prévoit d'ailleurs des négociations périodiques sur les tarifs. En effet, conformément aux clauses contractuelles liant les deux parties, la révision du prix à la vente est négociable tous les deux ans en fonction de l'évolution du marché gazier international. Les deux parties sont liées par un contrat de dix ans qui prendra fin vers 2030. En 2019, une nouvelle clause a été introduite dans le contrat d'approvisionnement portant sur la négociation tous les deux ans des prix applicables sur le gaz fourni, et ce, en fonction de l'évolution du marché international du gaz et des prix du pétrole. En 2022, Sonatrach et Naturgy ont trouvé un accord portant sur la révision à la hausse du prix du gaz exporté vers l'Espagne dans un contexte marqué par la flambée des prix du gaz et du pétrole, et ce, à la demande de Sonatrach. Les deux entreprises étaient en négociations depuis un certain temps déjà. Avant-hier lundi, la presse espagnole a abordé ce sujet avec abondance. Ainsi, d'après les médias de la péninsule ibérique les négociations ont atteint « un stade très

avancé » et un accord devrait être signé prochainement entre les deux parties. Selon la même source, « l'accord en question affectera avec effet rétroactif les prix du gaz exporté vers l'Espagne durant la période 2023 et celle de 2024. En outre, des critères pour les examens de 2025 à 2027 commenceraient à être établis », lit-on dans les colonnes du journal El Espanol. En fait, durant cette période marquée par une course contre la montre pour la sécurisation des approvisionnements en gaz naturel, ce combustible qui se fait de plus en plus rare en raison de la forte demande sur le marché international, la partie espagnole ne dispose d'aucun moyen de pression pour faire avancer ses pions. Une situation qui est donc favorable à la compagnie publique qui négocie en position de force. Cette dernière occupe déjà une place prépondérante sur le marché énergétique espagnol où elle détient près de 40% du marché depuis l'année dernière. Selon les dernières données d'Enagas, la société espagnole de gestion de gaz, l'Algérie occupe pour le septième mois consécutif la place du principal fournisseur de l'Espagne en gaz naturel. En juin, l'Algérie était le pays d'origine de 45,2% des importations totales de gaz naturel par l'Espagne, avec 12.936 gigawattheures (GWh), devant la Russie (19,9%) et les Etats-Unis (11,5%).

K. H.

NOUVEAUX BACHELIERS

Début des Inscriptions universitaires

C'est hier à partir de 14 heures, que les nouveaux bacheliers ont commencé à s'inscrire via le lien dédié, ou en scannant le QR code, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Selon le ministère de tutelle, les premières inscriptions universitaires pour les nouveaux bacheliers se poursuivront jusqu'au 27 juillet à minuit.

R. N.

PRÉSIDENTIELLE

La Cour constitutionnelle rappelle les modalités de recours

La Cour constitutionnelle a publié, hier un communiqué, rappelant le droit de recours aux candidats à la candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre.

PAR LAKHDARI BRAHIM

« La Cour constitutionnelle rappelle aux citoyennes et citoyens que dans le cas où leur candidature à l'élection du président de la République est rejetée par l'Autorité nationale indépendante des élections, leur droit d'y introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle, conformément à l'article 252 (alinéa 2) de la loi organique relative au régime électoral et à l'article 56 du règlement fixant les règles de fonctionnement de la Cour constitutionnelle », est-il mentionné.

L'article 252 stipule que : « L'Autorité indépendante statue sur la validité des candidatures à la Présidence de la République par décision dûment motivée, dans un délai, maximum, de sept jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. »

Le même article précise que la « décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé, en cas de rejet, il peut introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai, maximum, de 48 heures qui suivent l'heure de la notification ». En outre, il est souligné que l'ANIE « transmet à la Cour constitutionnelle, ses décisions relatives



Belghouti appelle à une participation massive à l'élection présidentielle

Hadj Belghouti, vice-président du Front El Moustakbal, a appelé, lundi soir, à une participation massive à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain. Cet appel a été prononcé lors d'un meeting organisé dans la wilaya de Laghouat, où il a exhorté les citoyens et divers acteurs sociaux à s'engager activement dans le processus électoral.

Appel à la Mobilisation

Lors du meeting, Belghouti a insisté sur l'importance de la mobilisation de toutes les formations politiques, des intellectuels et des acteurs influents de la société pour sensibiliser les citoyens. Il a souligné que la participation massive est cruciale pour la stabilité et la prospérité future du pays.

Soutien à Abdelmadjid Tebboune

Le Front El Moustakbal, en coalition avec le Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND), et le Mouvement El-Bina, soutient la candidature de Abdelmadjid Tebboune. Belghouti a appelé ces partis à former un front intérieur solide pour protéger le pays des dangers extérieurs et promouvoir l'édification d'institutions fortes.

Objectifs et Perspectives

Le soutien de Tebboune est vu comme un moyen de préserver la stabilité du pays et de poursuivre le projet d'édification d'une « Algérie nouvelle » sur les plans politique et socioéconomique. Le troisième congrès du Front El Moustakbal a confirmé cette position, estimant que c'est la voie la plus sûre pour l'avenir de l'Algérie.

aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas les 24 heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions. »

Tandis que la Cour constitutionnelle « valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République, y compris les recours, dans un délai, maximum, de 7 jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante, sous réserve des dispositions de l'article 95 de la Constitution. »

Rappelons que l'article 95 de la Constitution stipule que « lorsqu'une candidature à l'élection présidentielle a été validée par la Cour constitutionnelle, son retrait ne peut intervenir qu'en cas d'empêchement grave dûment constaté par la

Cour constitutionnelle ou de décès du candidat concerné » et que « lorsque l'un des deux candidats retenus pour le deuxième tour se retire, l'opération électorale se poursuit sans prendre en compte ce retrait » mais en cas « de décès ou d'empêchement légal de l'un des deux candidats au deuxième tour, la Cour constitutionnelle déclare qu'il doit être procédé de nouveau à l'ensemble des opérations électorales. Elle proroge, dans ce cas, les délais d'organisation de nouvelles élections pour une durée maximale de 60 jours. » Néanmoins, la Cour constitutionnelle a tenu à préciser que « le recours au rejet de candidature intervient conformément aux conditions prévues par la Loi. »

En premier lieu, l'intéressé doit avoir fait, au préalable, l'objet d'une décision de l'ANIE de rejet de sa candidature. De ce fait, le « recours doit être déposé au service du greffe de la Cour constitutionnelle, par l'intéressé ou son représentant dûment habilité, dans un délai maximum de 48 heures qui suivent l'heure de la notification de la décision », insiste la Cour constitutionnelle dans son communiqué. En outre, le recours « doit être motivé et signé par l'intéressé ou son représentant dûment habilité », indique la Cour constitutionnelle, qui rappelle que pour plus d'informations, les intéressés peuvent consulter « le site Internet de la Cour www.cour-constitutionnelle.dz » ou d'appeler aux numéros suivants : Numéro de fax (lignes combinées) : 023253885 ou le 021 99 00 08 ».

L. B.

PRÉSIDENTIELLE/ ACCRÉDITATION DES JOURNALISTES DE MÉDIAS ÉTRANGERS

Dernier délai pour les demandes fixé au 20 août

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé hier dans un communiqué, aux journalistes professionnels exerçant pour le compte d'un organe de droit étranger, que les délais de dépôt des demandes d'accréditation pour la couverture de l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre s'étendaient du 15 juillet au 20 août 2024. « L'Autorité nationale indépendante des élections rappelle aux journalistes professionnels exerçant pour le compte d'un organe de droit étranger, que les délais de dépôt des demandes d'accréditation pour la couverture de l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre s'étendent du 15 juillet au 20 août 2024 », lit-on dans le communiqué. L'ANIE a invité les concernés à consulter le site web <https://ina-elections.dz/journalistes> pour plus de détails.

R. N.

REÇU PAR TAYEB ZITOUNI

Kamel Moula expose la vision du conseil de partenariat algéro-tuniso-lybien

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a estimé que « la création d'un conseil de partenariat entre le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) et l'Union générale libyenne des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture (GUCC) avait vocation à booster les investissements et à augmenter le volume des échanges commerciaux entre les trois pays », a indiqué hier un communiqué du ministère.

« En recevant, lundi au siège du ministère, les présidents du CREA, Kamel Moula,

de l'UTICA, Samir Majoul, et de la GUCC, Mohamed Raied, M. Zitouni a salué ce mécanisme (conseil de partenariat) qui a vocation », a-t-il dit, à « renforcer l'action commune en faveur de l'intégration économique dans la région », conformément à « la volonté politique affichée par les dirigeants des trois pays lors de leur première Réunion consultative. »

« Il appartient désormais aux opérateurs économiques de concrétiser les recommandations convenues, notamment à travers le renforcement de la coopération fructueuse selon le principe gagnant-gagnant pour augmenter le volume des

échanges commerciaux, et l'organisation de rencontres d'affaires tripartites pour explorer les opportunités d'investissement créatrices de richesse à même de contribuer au développement économique des peuples des pays frères », a-t-il soutenu.

La création d'un conseil de partenariat entre les organisations patronales algérienne, tunisienne et libyenne a été décidée à l'issue d'une rencontre de concertation, lundi, entre les présidents des trois organisations. Ce mécanisme favorisera l'établissement de partenariats d'investissement à forte valeur ajoutée entre les acteurs économiques des secteurs privé et public,

notamment au niveau des zones frontalières, et la réalisation de grands projets de développement, tout en garantissant leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Le conseil permettra en outre d'organiser des rencontres d'affaires et de partenariat de manière périodique réunissant les différents acteurs économiques des secteurs public et privé, alternativement dans les trois pays, d'unifier les procédures sur le terrain pour faciliter la circulation des marchandises et les transactions monétaires et de créer une banque de donnée unifiée au service des opérateurs économiques des trois pays.

R. N.

RÉFORMES ÉCONOMIQUES

L'Algérie sur la bonne voie

L'Algérie qui a engagé plusieurs réformes pour relancer le secteur Industriel et rendre disponible le foncier, est en passe, selon bon nombre d'experts, de rejoindre les économies émergentes grâce à l'approche économique actuelle de l'Etat et aux réalisations dans le domaine de la production pharmaceutique, dans l'industrie automobile et en matière de sécurité alimentaire, relevant à ce propos l'impératif d'affranchir l'Algérie des revenus des hydrocarbures.

PAR RIAD EL HADI

Cet « ambitieux chemin de développement emprunté par l'Algérie », a d'ailleurs été souligné par la Banque mondiale dans son rapport annuel de classification des revenus publié le 1^{er} juillet 2024. « L'Algérie poursuit une voie ambitieuse pour son développement. En mettant l'accent sur le renforcement de la résilience, l'adoption d'innovations et la modernisation économique, le pays a franchi une nouvelle étape importante cette année », écrit en effet l'institution financière. Le Groupe de la Banque mondiale a dans ce sens souligné que l'Algérie

fait partie des quatre seuls pays dans le monde à avoir franchi le seuil d'une classification de revenu intermédiaire inférieur à supérieur. « Ce changement significatif pour l'Algérie est principalement attribuable à la modernisation des systèmes visant à renforcer les capacités statistiques, permettant ainsi une mesure plus précise du PIB du pays. Bien que l'économie algérienne ait enregistré une croissance de 4,1 % en 2023, le principal facteur ayant contribué à cette amélioration de classement a été la révision complète des statistiques des comptes nationaux, incluant une expansion des estimations d'investissement et une meilleure couverture de l'économie informelle », précise-t-on de même source. « Le rebasage du PIB, finalisé en 2024, a permis une évaluation plus précise de l'économie algérienne, et ainsi de reclassifier le pays dans la catégorie qui reflète le mieux son niveau de développement économique, a expliqué Kamel Braham, représentant résident de la Banque mondiale en Algérie. Cela souligne l'importance cruciale de la disponibilité de données fiables pour guider les politiques économiques », écrit encore la BM dans son rapport.

L'institution financière note un peu plus loin, avoir déjà souligné l'importance stratégique d'améliorer la collecte de données pour soutenir la diversification de la croissance en Algérie « a été mise en avant comme une priorité dans les derniers rapports de la Banque mondiale

sur le pays. »

Des données améliorées et transparentes permettront une meilleure compréhension de la dynamique économique du pays, ouvrant ainsi la voie à des opportunités accrues pour l'élaboration de politiques efficaces. Dans le rapport Global Gas Flaring Tracker (Suivi mondial du torchage de gaz) de la Banque mondiale (a) publié en juin, une autre réussite majeure de l'Algérie a été mise en lumière.

Le pays a enregistré la plus grande réduction du torchage de gaz observée au niveau mondiale en 2023, marquant ainsi une troisième année consécutive de baisse de ces émissions. En plus d'une diminution de 2 % de sa production pétrolière, l'Algérie a réussi à réduire de 3 % l'intensité du torchage, offrant ainsi un exemple positif dans une année où les tendances mondiales étaient moins favorables.

Depuis quelques années, la Banque mondiale entretient un dialogue stratégique avec l'Algérie concernant la durabilité de son secteur énergétique. L'assistance technique se concentre sur deux domaines principaux : soutenir le développement d'un programme d'énergie éolienne bancable et contribuer à l'élaboration d'une stratégie visant à promouvoir les énergies renouvelables pour différents types de consommateurs. Ces initiatives visent à diversifier le mix énergétique de l'Algérie et à favoriser le développement durable de son secteur énergétique. La Banque mondiale, rappelle également soutenir l'Algérie dans sa quête de résilience pour

faire face aux impacts du changement climatique. Le pays est confronté à un large éventail de risques naturels tels que les inondations, les tremblements de terre et les incendies de forêt, qui menacent les vies et les moyens de subsistance, tout en occasionnant d'importantes pertes économiques. En partenariat avec la Délégation nationale aux risques majeurs d'Algérie, la Banque a élaboré un Diagnostic sur la gestion des risques climatiques et de catastrophe en Algérie. De plus, en réponse à la menace accrue des incendies de forêt, la Banque a travaillé en partenariat avec la Direction générale des Forêts pour renforcer les connaissances, les capacités et les consultations, conduisant ainsi à une note commune sur la gestion durable des forêts en Algérie en vue de prévenir les incendies de forêt.

La BM note enfin que les rapports de conjoncture semestriels sur l'économie algérienne de la Banque mondiale sont largement utilisés par les parties prenantes pour éclairer les politiques et enrichir le débat public. Grâce à des collaborations visant à améliorer la collecte de données et à utiliser des sources de données alternatives, ces rapports fournissent des éclairages clés sur la croissance diversifiée du pays notant qu'à l'avenir, des priorités telles que l'énergie, la résilience climatique et le renforcement du secteur privé offrent des opportunités pour le renforcement du partenariat dynamique entre la Banque mondiale et l'Algérie.

R. E.

SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA DIMENSION AFRICAINE DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Ouverture des travaux

PAR RACIM NIDHAL

Le séminaire international sur la révolution algérienne dans la dimension africaine, intitulé « L'Algérie et l'Afrique, une mémoire commune, un destin commun et un avenir prometteur », avec la participation de plusieurs délégations africaines et d'experts nationaux et étrangers, a ouvert ses travaux hier à Alger.

L'événement a été inauguré par le ministre des Moudjahidine et des ayants droits, Laid Rebiga, en présence de membres du Gouvernement, de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie et de représentants d'organismes nationaux.

Les sessions scientifiques de deux jours et les interventions d'experts devraient mettre en lumière la dimension africaine de la révolution algérienne, en soulignant que l'Algérie a été et reste un phare de la lutte et de la libération en Afrique et dans le monde, avec son engagement ferme et permanent à réaliser les objectifs de l'intégration continentale et à s'appuyer sur la mémoire commune pour poursuivre la marche de la construction et du développement en vue d'un avenir radieux pour l'Afrique.

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a d'ailleurs accueilli lundi soir les délégations africaines participant au Séminaire international sur la Révolution algérienne dans sa dimension africaine.

Le séminaire vise à explorer l'impact de la Révolution algérienne sur le continent africain.

Algérie-Afrique «une mémoire commune»

Lors de son allocution, le ministre a

souligné l'importance accordée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la mémoire nationale. Il a évoqué les programmes spécifiques dédiés à cette mémoire, commune à plusieurs peuples luttant pour la liberté et contre le colonialisme.

Le thème du séminaire, «Algérie-Afrique, une mémoire commune, un seul destin et un avenir prometteur», reflète cette mémoire partagée que l'Algérie, en tant que membre du continent africain, souhaite préserver.

Relations Algéro-Africaines

Rebiga a rappelé que l'Algérie, qui a

accueilli par le passé de nombreux grands leaders africains, reçoit aujourd'hui leurs descendants pour renforcer ces liens historiques.

Il a souligné la volonté de l'Algérie de développer ses relations avec le continent africain afin d'assurer un avenir radieux et de relever les défis communs, notamment face aux tentatives d'étouffement du développement durable en Afrique.

Pour cela, il a appelé à la mise en place de stratégies consensuelles au niveau du continent, en soulignant l'orientation du président Tebboune vers des projets stratégiques dans divers domaines, particulièrement économiques.

Interventions des Descendants de Leaders Africains

Lors de son intervention, Zwelivelile Mandela, petit-fils de Nelson Mandela, a plaidé pour la décolonisation du Sahara occidental occupé et a réaffirmé le droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance.

Il a également insisté sur la nécessité de mettre fin au génocide en Palestine, notamment dans la bande de Gaza, et a souligné que cela était une conséquence de l'occupation sioniste.

R. N.

UNE AUGMENTATION ET DES INTERROGATIONS

Le café à 60 DA !

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Une augmentation inattendue du prix du café fait polémique partout. En effet, le prix du paquet de café de 250 grammes est cédé à 400 DA alors qu'habituellement, il s'affiche entre 300 à 320 DA. Quant au prix de la tasse dans les cafétérias et salons, celle-ci est à 60 DA.

Les consommateurs sont surpris de voir le prix de la tasse de café s'afficher à 60 DA au lieu de 50 DA. Ces derniers jours, une augmentation a été décidée unilatéralement par les cafetiers et non du département du Commerce en tant qu'institution régulatrice des prix. La raison qui a fait monter les prix est causée selon certains propriétaires de café à l'envolée des prix du prix de gros. Un cafetier à Oran résume la situation en invoquant « l'achat du kilo de café moulu à 1300 DA alors qu'il n'avait pas bougé de 600 DA auparavant.

Cette augmentation est tout à fait légitime pour compenser les pertes ». Un autre patron de café à Alger estime que « ce prix est justifié par la hausse du prix à l'international et qui se répercute sur les tarifs de la consommation ».

Pourtant à y voir de près, les commerçants ne sont pas tenus d'augmenter les tarifs de façon abrupte et sans consulter les autorités chargées de la régulation des prix. Le ministère du commerce affiche pourtant depuis 2023, les indices de prix de denrées alimentaires dont celui du café qui est cédé au détail au prix de 1112 DA le kilo et pas plus. D'autant que le ministère de Commerce n'a pas annoncé ces jours-ci dans un communiqué officiel cette augmentation. Pourquoi les cafetiers se sont-ils empressés à augmenter le prix sans tenir compte de l'impact de cette décision sur les consommateurs ? Il faut savoir qu'au marché international, la plage des

prix du kilo de café pour l'Algérie se situe entre 5,39 et 8,08 dollars. Un prix qui est jugé relativement abordable dans l'arène boursière mondiale. Toutefois, l'autre raison invoquée est celle ayant une relation avec les mauvaises récoltes au Brésil et au Vietnam, principaux producteurs de café alors que la crise au Yémen affecte également les récoltes dont la plus grosse partie est garantie par l'Éthiopie. Une situation qui affecte la stabilité des prix sauf que d'autres pourvoyeurs tels que la Colombie et l'Indonésie qui vont suppléer le marché mondial en quantités supplémentaires. Pour l'Algérie qui importe annuellement 130.000 tonnes de café en grain pour une valeur de 300 millions de dollars est réputée pour son marché avec des fournisseurs prestigieux comme l'Indonésie, l'Italie, la Côte d'Ivoire, l'Ouganda et le Brésil.

F. A.

SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

«Tous les feux de forêts en Algérie sont d'origine humaine»

Une vingtaine de wilayas ont été touchées par les feux de forêts, dont certaines ont enregistré plusieurs incendies, ces derniers jours. Fort heureusement, tous les sinistres ont été circonscrits et maîtrisés.

PAR CHAHINE ASTOUATI

« Les incendies qui ont touché les 25 wilayas depuis le 1^{er} mai dernier ont ravagé près de 500 hectares de végétation, de récoltes agricoles et d'arbres fruitiers », a indiqué hier le Délégué général aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Hamid Afra.

Arguant que le risque des feux de forêts était « prévisible et prédictible », le même responsable qui intervenait sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale, a souligné que « tous les feux de forêts en Algérie sont d'origine humaine », affirmant qu'« il va falloir anticiper et se préparer à toute éventualité, sensibiliser et réprimer les actes d'origine criminelle, volontaires ou involontaires. »

Rappelant que deux conseils interministériels, présidés par le Premier ministre au sujet de la prévention et de la lutte contre les feux de forêts, M. Afra a affirmé que « le Plan national de lutte contre les incendies de forêts comprend de nombreuses actions préventives, notamment l'ouverture des pistes forestières et la réalisation des points d'eau et des aires d'atterrissages pour les moyens aériens. »

Dans le détail, l'intervenant a indiqué que 40 plans de prévention ont été élaborés à travers les wilayas les plus exposées aux incendies, outre 500 unités d'intervention de la Protection civile. « Tous les dispositifs sont perfectibles. La preuve, nous sommes à moins de 500 hectares de végétation touchés par les feux de forêts et nous n'avons enregistré aucun décès. »

Evoquant les moyens aériens mobilisés,



M. Afra a rappelé que 25 appareils aériens et des drones de détection ont mobilisés pour cette saison estivale, sachant que c'est la quatrième année que le pays utilise les moyens aériens d'extinction des feux, qu'ils soient affrétés ou acquis, dont six avions bombardiers d'eau acquis en 2024 et six autres appareils affrétés.

A cela, s'ajoutent les moyens déjà existants, dont six hélicoptères de la Protection civile et cinq autres appareils du ministère de la Défense nationale (MDN), outre le Beriev d'une capacité de 12 mille litres d'eau.

Cela dit, estime M. Afra, « une fois la catastrophe consommée, on devra tirer les enseignements pour améliorer notre dispositif d'intervention opérationnel sur le terrain. »

En ce sens, ce responsable a abordé la loi 24-04, dont les 13 textes d'application ont été examinés au Secrétariat général du

Gouvernement (SGG), soulignant qu'« il s'agit d'une troisième phase. »

La loi 24-04 va fixer les responsabilités sectorielles pour les 18 risques

Du coup, ce dispositif a donné ses fruits sur le terrain et a montré son efficacité à tous les niveaux comparativement aux années précédentes. « C'est un processus consultatif et les 13 textes d'application ont été tous transférés aux départements ministériels. A partir du 1^{er} août prochain, nous prendront en charge toutes les remarques formulées par le SGG et tous les textes seront promulgués ». Selon M. Afra, « avec cette nouvelle loi, et contrairement aux années précédentes, les responsabilités seront définies. D'ailleurs, nous avons introduit un décret qui fixe les responsabilités sectorielles pour les 18 risques. »

C. A.

PROTECTION CIVILE Plusieurs incendies déclarés

Les services de la Protection civile ont révélé le départ de plusieurs feux de forêts au niveau des wilayas du pays. Dans un communiqué mis en ligne hier à 13h30, les services de la Protection civile ont indiqué qu'un feu de forêt s'est déclenché au niveau de la forêt de Boulimat dans la wilaya de Béjaïa. En effet, le site officiel de la wilaya de Béjaïa indique que « la wali Kamel Eddine Kherbouche s'est déplacé sur les lieux pour superviser l'opération d'extinction. » Une opération menée par l'unité principale de la Protection civile de Bejaïa, assistée de deux avions bombardiers BE200, et des éléments de l'Armée nationale populaire. Parallèlement, un feu de brousse s'est déclaré dans la commune d'Amizour à Bejaïa, où l'incendie a été complètement éteint. Par ailleurs, un incendie s'est déclaré dans une palmeraie dans la commune d'El Haouch relevant de la wilaya de Biskra. L'opération d'extinction est toujours en cours.

PRODUCTION MONDIALE D'ÉLECTRICITÉ L'AIE prévoit une accélération des Énergies renouvelables à compter de 2025

L'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) affirme que la transition vers les sources d'énergies renouvelables à travers le monde, devrait franchir une étape importante d'ici à 2025. Selon l'AIE, la part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement mondial en électricité est passée à 30 % en 2023 et devrait atteindre 35 % d'ici à 2025. La dépendance à l'égard du charbon, elle, devrait diminuer, sa part passant de 36 % à 33 % au cours de la même période. Aussi, l'Agence précise que la part combinée de l'énergie solaire photovoltaïque et l'énergie éolienne devra passer de 13 % en 2023 à 15 % en 2024 et à 18 % en 2025, alors qu'elle n'était que de 4 % dix ans plus tôt. Ces deux sources citées devraient fournir ensemble 750 TWh supplémentaires en 2024 et plus de 900 TWh en 2025. Dans son rapport, l'AIE souligne que la production d'électricité à partir d'énergie solaire photovoltaïque et d'énergie éolienne devrait également dépasser celle de l'énergie hydraulique en 2024.

R. N.

LES INCENDIES CONTINUENT DE DÉVORER TOUT SUR LEUR PASSAGE

35 incendies seulement en deux jours

PAR IDIR AMMOUR

Malgré les mesures de précaution, notamment des campagnes de sensibilisation à destination des citoyens pour adopter des comportements responsables et une surveillance renforcée des zones à risque, les incendies commencent déjà à refaire surface.

En effet, sur une période de seulement deux jours, du 20 au 21 juillet 2024, les unités de lutte contre les incendies ont dû intervenir pour éteindre pas moins de 35 feux à travers le territoire national.

Le bilan détaillé fait état de 5 feux de forêt, 4 incendies de maquis, 9 feux de broussailles, 2 incendies de récoltes, 9 feux d'arbres fruitiers et 6 incendies de bottes de foin.

Les conséquences de ces incendies sont donc désastreuses à plus d'un titre.

La destruction de vastes étendues de forêts entraîne une perte significative de

biodiversité. Les sols, appauvris et érodés par le feu, mettront des années à se régénérer. Pour les agriculteurs, la perte des récoltes représente un coup dur économique, menaçant leur subsistance et celle de leurs familles. Comme il n'est secret pour personne, l'Algérie traverse ces jours-ci une période de chaleur intense, touchant plusieurs régions du pays.

L'Office national de la météorologie rapporte des températures caniculaires, oscillant entre 42°C et 44°C dans plusieurs wilayas.

Alors que les zones côtières de l'extrême-est ont enregistré des pics encore plus élevés, frôlant les 45°C et 46°C. La situation s'annonce encore plus critique pour les jours à venir puisque la saison estivale n'est même pas à sa moitié.

Véritable casse-tête pour les pouvoirs publics et une phobie pour la population, surtout celle qui a vécu les scènes d'hor-

reur qui ont ravagé plusieurs régions du pays en août 2021. Les pouvoirs publics se retrouvent encore une fois devant des situations similaires, où la gestion de crise immédiate doit s'accompagner d'une réflexion à long terme sur l'adaptation du pays aux défis climatiques futurs.

Les soldats du feu sur le qui-vive !

La rapidité et l'efficacité des équipes d'intervention de la Protection civile sans oublier le déploiement des Aircraft ont été cruciales pour contenir ces sinistres et limiter leur propagation, permettant ainsi de préserver une part importante du couvert végétal et des récoltes.

Cependant, la persistance de ces conditions météorologiques extrêmes appelle à une vigilance accrue de la part des citoyens et des autorités.

Les opérations d'extinction opérées par ces Aircraft étaient « chirurgicales ». Ils

sont, en effet, dotés d'une capacité de 3000 litres et peuvent descendre jusqu'à 30 m d'altitude.

Ils s'ajoutent aux différents appareils de notre flotte aérienne, composée du bombardier d'eau de construction russe, le Beriev BE-200, ce monstre très performant doté d'une capacité de 12000 litres, des hélico-bombardiers à eau relevant du MDN et ceux de la Protection civile. Ces appareils ont été déployés pour appuyer les efforts menés par les équipes issues des différentes colonnes mobiles d'intervention mobilisées par la Protection civile. A noter que la Protection civile a mobilisé pour cette année pas moins de 20.000 secouristes de divers grades. Sachant que freiner cette hémorragie, qui se ressuscite chaque année, n'est pas une mince affaire et ce n'est pas seulement celle des pouvoirs publics, mais celle de tous. A bon entendre !

I. A.

SONATRACH

Lancement de la nouvelle stratégie Climat

Le Groupe Sonatrach a lancé, ce lundi, sa nouvelle stratégie climatique, prévoyant une série de mesures et de projets, dont la réduction des émissions des gaz à effet de serre, l'augmentation du niveau d'intégration des énergies renouvelables, ainsi que le développement des solutions de séquestration naturelle et technologique du carbone.

La nouvelle stratégie a été signée au siège de la Direction générale du groupe, par son président-directeur général (P.-dg), Rachid Hachichi, en présence des ministres de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fazia Dahleb. La cérémonie de signature a également vu la présence des présidents de l'Agence de régulation des hydrocarbures (ARH) et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), outre, des représentants d'organismes concernés par le climat et des cadres dirigeants du groupe Sonatrach.

La stratégie de Sonatrach s'appuie sur l'investissement, le renforcement des capacités, le transfert de technologie et la réduction du torchage de gaz et des émissions du méthane, ainsi que l'intégration progressive de diverses énergies renouvelables dans le mix énergétique et le développement de nouvelles filières telles que les carburants à faible teneur en carbone et l'hydrogène vert.

Le Groupe œuvrera, en outre, à promouvoir la recherche, le développement et l'innovation dans les domaines concernés en concluant nombre de partenariats stratégiques, parallèlement à l'instauration d'une « gouvernance climatique » englobant l'ensemble des processus, des politiques et des pratiques nécessaires pour gérer l'impact des activités de l'Entreprise sur le climat et minimiser ses risques sur l'environnement.

La stratégie vise également à améliorer l'efficacité énergétique des installations, à développer des réservoirs naturels de captage du carbone grâce à un ambitieux programme de boisement et à étudier les solutions technologiques les plus sûres et les plus efficaces pour le captage du carbone.

Le Groupe Sonatrach tend à travers la nouvelle stratégie Climat à absorber les gaz à effet de serre et à les éliminer « complètement » à travers les puits de carbone, au cours de la deuxième moitié du siècle, selon les explications présentées à cette occasion.

La stratégie comprend, pratiquement, une série de solutions pour récupérer les gaz brûlés dans les unités d'exploitation, s'ajoutant aux dix-neuf projets qui ont été lancés successivement depuis 2020, permettant, ainsi, la réduction des gaz à effet de serre de 785.000 tonnes équivalent CO₂/ an. En vertu de cette nouvelle stratégie, Sonatrach recourra à l'Agence spatiale algérienne (Asal) pour estimer le volume du gaz brûlé.

Par ailleurs et dans le cadre du projet de Sonatrach relatif à la plantation de plus de 400 millions d'arbres, dont le coût est estimé à un milliard USD, un projet pilote sera lancé pour planter 10 millions d'arbres sur une superficie de 13.000 hectares en deux ans, dans l'objectif d'acquérir l'expérience nécessaire afin de réussir ce projet.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, M. Arkab a affirmé qu'à la faveur de cette nouvelle stratégie, le secteur de l'énergie affichait, par le biais de Sonatrach, « un engagement tangible et remarquable en abordant efficacement les questions sur le climat et l'environnement », relevant que cette stratégie permettra à mettre en évidence les engagements de Sonatrach en matière de lutte contre le changement climatique, conformément aux engagements internationaux de l'Algérie, notamment dans le cadre de la Convention de Paris.

Pour le ministre de l'Energie, cette stratégie est à même de conférer davantage de clarté aux différentes démarches entreprises, depuis des années, par Sonatrach en matière de

lutte contre le changement climatique. M. Arkab a rappelé, à cette occasion, la participation du Groupe Sonatrach à de nombreuses initiatives mondiales pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que sa coopération avec la Banque mondiale et l'Asal en vue d'améliorer les techniques de mesure et de réduire les émissions générées par les activités pétrolières et gazières. La stratégie climatique de Sonatrach consiste en la transition énergétique « progressive » et l'intégration de l'innovation technologique afin de limiter l'empreinte carbone, poursuit M. Arkab, affirmant que cette transition revêt « une importance vitale » pour le secteur.

S'exprimant à cette occasion, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables a qualifié l'annonce de Sonatrach « d'évènement important » dans le domaine de la lutte contre le changement climatique en Algérie, étant un acteur énergétique « principal » tant sur le plan local qu'international.

En annonçant sa nouvelle stratégie, Sonatrach a franchi un pas important quant à l'engagement de l'Algérie à la réduction des gaz à effet de serre et à la contribution à la lutte contre le changement climatique, ajoute Mme Dahlab qui a relevé que l'engagement de Sonatrach à réduire les gaz brûlés et son appui aux diverses initiatives était « un grand pas pour limiter les émissions des gaz à effet de serre dans notre pays ».

Elle a souligné, dans ce sens, la nécessité de soutenir cette démarche et d'« en tirer profit dans nos rapports internationaux, notamment dans le cadre de la Convention de Paris ».

Dans son allocution, le P.-dg du Groupe Sonatrach a affirmé que sa firme était pleinement consciente de

sa responsabilité et du rôle qu'elle doit assumer dans la réponse globale à apporter aux risques climatiques, affichant la détermination de son Groupe à mobiliser toutes les capacités disponibles pour atténuer le changement climatique et protéger l'environnement. M. Hachichi a tenu à souligner que Sonatrach « en sa qualité de leader du secteur des hydrocarbures aspire à donner l'exemple et à être une référence en matière de responsabilité environnementale et climatique », ajoutant que son Groupe « s'engage à renforcer la transparence dans ses liens avec tous les partenaires et parties prenantes en rendant compte régulièrement des actions entreprises, des objectifs fixés et des résultats obtenus ». Sonatrach va recourir au satellite de l'Asal pour mesurer les émissions de gaz torchés et de méthane. Par ailleurs, le Groupe Sonatrach compte utiliser les images satellites de l'Agence spatiale algérienne (Asal) pour mesurer les émissions de gaz torchés et de méthane.

La représentante de l'Agence spatiale algérienne, Farah Benharrats, a précisé que l'agence entendait, dans le cadre de cette stratégie, collaborer avec Sonatrach pour mesurer les émissions de gaz torchés à travers le traitement des images satellites.

Quant aux émissions de méthane, l'intervenante a indiqué que l'Asal comptait réaliser une étude pour le compte de Sonatrach afin d'évaluer ces émissions.

La nouvelle stratégie climat de Sonatrach s'articule autour de plusieurs axes tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'augmentation du niveau d'intégration des énergies renouvelables et le développement des solutions de séquestration naturelle et technologique du carbone.

TRANSPORT DE L'HYDROGÈNE VERT DE L'ALGÉRIE VERS L'EUROPE

Signature en septembre d'un protocole d'entente

Le Groupe Sonatrach a annoncé, lundi dans un communiqué, que les parties concernées par le projet de transport de l'hydrogène vert produit en l'Algérie vers l'Europe (South2 Corridor) se sont accordées sur la signature, courant septembre 2024, d'un protocole d'entente pour la réalisation conjointe d'études de faisabilité relatives à la mise en œuvre de ce projet intégré, tout le long de la chaîne de valeur de l'hydrogène. A cet effet, le communiqué a expliqué que le projet South2 Corridor a

été au centre d'une rencontre de haut niveau organisée, lundi, au niveau du siège de la Direction générale de Sonatrach et ce, en présence des sociétés VNG (Allemagne), SNAM (Italie), SEA Corridor (Italie) et Verbund (Autriche).

Cette rencontre s'est tenue en présence du P.-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, M. Polk Hans-Joachim, membre du conseil d'administration de VNG, M. Caria Francesco, P.-dg de SEA Corridor, M. Ercoli Piero, directeur exécutif de la SNAM, Mme

Susanna Zapreva, directrice Energies renouvelables au niveau de Verbund, ainsi que d'autres hauts managers et experts, a fait savoir Sonatrach.

Au cours de cette réunion, diverses présentations et discussions ont été organisées autour de cet ambitieux projet, affirme le communiqué, soulignant que les parties se sont accordées sur la signature, courant septembre 2024, d'un protocole d'entente pour la réalisation conjointe d'études de faisabilité relatives à la mise en œuvre de ce projet intégré

tout le long de la chaîne de valeur de l'hydrogène.

Le Groupe a, par ailleurs, rappelé que le South2 Corridor, l'une des sources les plus importantes d'approvisionnement de l'Union européenne en hydrogène vert, vise à transporter près de 4 millions de tonnes d'hydrogène vert par an de l'Algérie vers l'Allemagne en passant par l'Italie et l'Autriche, à travers les infrastructures existantes réaffectées pour transporter l'hydrogène ou de nouvelles infrastructures dédiées.

L'HIVER ET SES MAUX

Comment bien affronter les virus qui sévissent

La pandémie de Covid-19 continue de sévir mais elle n'est pas la seule menace. En effet, l'hiver entraîne dans son giron plusieurs autres virus, dont la traditionnelle grippe saisonnière.

Comment se protéger efficacement ? Nutrition, sommeil, vitamines etc. Découvrez 6 conseils d'expert pour traverser la vague de froid sans encombre et vous maintenir au top de votre forme.

Se protéger contre les principales maladies de l'hiver

Les précautions hivernales les plus importantes consistent à adopter des habitudes saines. Il s'agit de gestes simples qui vous aideront à minimiser le risque d'attraper un rhume et bien sûr la grippe saisonnière. Plus de 200 virus peuvent causer un rhume, tandis que la grippe saisonnière peut devenir un problème de santé plus grave si les symptômes ne sont pas gérés efficacement. Ces habitudes saines sont similaires aux gestes barrière pour vous protéger du Covid-19 :

- Lavez-vous les mains fréquemment, de préférence avec du gel hydroalcoolique.

- Couvrez-vous le nez et la bouche avec un mouchoir ou votre bras lorsque vous éternuez ou toussiez.

- Essayez d'éviter tout contact avec ceux qui présentent des symptômes pseudo-grippaux.

Pour davantage de sécurité, portez un masque et respectez la distanciation physique.

Les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes à haut risque sont particulièrement susceptibles de contracter la grippe saisonnière. Si vous appartenez à l'une de ces catégories, votre médecin vous recommandera de vous faire vacciner contre la grippe chaque année.

Si vous contractez la grippe saisonnière, il est important que vous restiez à la maison et que vous limitiez les contacts avec d'autres personnes afin de ne pas les infecter également.

En termes d'options de soins, les antibiotiques ne guériront pas un rhume ni une grippe, car ils ciblent uniquement les bactéries et non les virus. Votre meilleure ligne de défense est de bien vous reposer, de rester hydraté et de prendre du paracétamol pour réduire les maux de tête, la fièvre et les douleurs musculaires occasionnés par votre état grippal. Si vous êtes testé positif au Covid-19, isolez-vous durant 7 jours. Passé ce délai :

- Si des symptômes apparaissent : isolez-vous 7 jours supplémentaires et jusqu'à 48 heures après la fin de la fièvre. N'oubliez pas de consulter un médecin.

- Si vous n'avez pas de symptômes : arrêtez votre isolement. Pendant 7 jours, évitez le contact avec les personnes vulnérables et portez un masque.

Restez hydraté en buvant beaucoup
Par temps froid, il est important de maintenir votre apport quotidien en eau, minimum 1,5 litre. En effet, rester hydraté régule la température de votre corps, permettant à votre sang d'éliminer les toxines et de transporter l'oxygène et les nutriments essentiels dans votre corps.

En outre, boire de l'eau garantit l'efficacité de vos fonctions corporelles, ce qui améliore votre niveau d'énergie et maintient votre système immunitaire en bon état de marche. Au contraire, la déshydratation peut assécher les muqueuses de vos poumons et de vos sinus, réduisant fortement leur capacité à combattre les infections. Être bien hydraté aide également votre système digestif à fonctionner correctement, ce qui est vital pendant les mois les plus froids, lorsque nous avons tendance à consommer trop d'aliments moins nutritifs.



Enfin, il est important de rester hydraté en hiver afin de réduire le risque de sécheresse de la peau, de gerçures et d'affections cutanées comme l'eczéma. Toutefois, ne vous limitez pas à la simple consommation d'eau. Pour varier les plaisirs, vous pouvez également opter pour des boissons chaudes : thé, café, tisane, lait ou chocolat chauds, infusion, bouillon dégraissé, potage, etc.

Bien manger, mais de façon appropriée

nourriture-saine
Un temps plus froid peut affecter votre métabolisme, vos niveaux d'énergie et même vos préférences alimentaires. Manger des aliments riches en valeur nutritive est important en hiver car cela aide à fournir au corps les bonnes graisses, protéines, fibres, antioxydants, vitamines et glucides dont il a besoin pour relancer votre immunité et vous nourrir de façon appropriée.

Afin de stimuler et entretenir vos défenses immunitaires en hiver, privilégiez certains aliments et plats :

Légumes racines : les navets augmentent vos niveaux de vitamine C et A, tandis qu'une poignée de carottes vous donnera un bon coup de pouce en bêta-carotène, un antioxydant précurseur de la vitamine A, essentielle à la peau et aux yeux.

Brocoli et chou-fleur : ces légumes crucifères sont tous deux riches en vitamine C, ce qui contribue à renforcer votre immunité.

L'avoine : l'avoine ne présente pas seulement un faible indice glycémique, elle est également riche en fibres et en zinc. Le zinc fait partie des antioxydants et oligo-éléments essentiels pour maintenir votre système immunitaire en bonne santé.

Soupe : en préparant un bouillon nutritif composé d'une grande variété de légumes, vous améliorerez encore

davantage votre apport quotidien en vitamines et minéraux.

Fruits : certains fruits vous aideront à maintenir vos défenses immunitaires en hiver, notamment en raison de leur forte teneur en vitamine C et antioxydants. Les kiwis, les oranges, les pamplemousses ou encore les clémentines sont des fruits faciles à consommer tout au long de la journée.

La vitamine D : elle joue également un rôle important dans la régulation de l'inflammation et des défenses immunitaires. Votre corps ne produit pas cette vitamine, elle provient essentiellement de votre exposition à la lumière du soleil. Les jours étant plus courts et l'intensité lumineuse réduite, il est donc capital de vous assurer un apport quotidien approprié en vitamine D.

Pour ce faire, consommez des poissons gras 2 à 3 fois par semaine (sardines, maquereaux, saumons, harengs...). Les œufs sont également riches en vitamine

D, mais aussi en plusieurs autres vitamines, en iode et en fer.

Restez au chaud à l'intérieur comme à l'extérieur

Les températures trop froides sont particulièrement dangereuses pour les personnes âgées et celles souffrant de problèmes de santé chroniques, notamment de problèmes cardiaques ou respiratoires. Si vous sortez, quelques précautions s'imposent : - Couvrez-vous chaudement et n'hésitez pas à superposer les couches de vêtements. Cela aidera à emprisonner l'air chaud au plus près de votre corps. - Protégez toutes les extrémités : portez un bonnet, pour limiter la perte de chaleur corporelle mais aussi pour protéger vos oreilles, des gants chauds et des chaussettes épaisses. N'oubliez pas d'enrouler une écharpe autour de votre cou.

- Portez des chaussures résistantes à l'eau, pour éviter d'avoir les pieds

humides à cause de la neige, et adhérentes, afin de limiter le risque de chute.

À la maison :

Vérifiez la température : votre principale pièce de vie devrait être à environ 21 °C, les autres pièces aux alentours de 18 °C.

Conservez une température de 18 °C dans votre chambre la nuit et fermez portes et volets.

Tirez les rideaux pour garder la chaleur. Éloignez les meubles des radiateurs pour que la chaleur puisse circuler.

Vérifiez l'isolation de votre maison et installez des coupe-froid aux portes et aux fenêtres au besoin.

Utilisez une bouillotte ou une couverture chauffante pour réchauffer votre lit. Ne jamais utiliser les deux ensembles, cela pourrait être dangereux.

Dormez bien, sans modifier vos habitudes sommeil-fatigue

Durant l'hiver, votre exposition au soleil est réduite : environ 8 heures de soleil par jour au moment du solstice d'hiver.

La lumière du jour contrôle vos rythmes circadiens, qui sont vos horloges corporelles naturelles qui vous indiquent quand dormir. Lorsqu'il y a moins de lumière du jour, votre corps produit davantage de mélatonine, ce qui influence votre fatigue. Il est par conséquent courant en hiver de se sentir plus fatigué et plus tôt dans la soirée.

Pourtant, vous n'avez pas besoin de dormir davantage en hiver. Les médecins recommandent de vous en tenir à un rythme de sommeil normal et constant, quel que soit le moment de l'année. Tout comme le fait de ne pas dormir suffisamment, trop dormir peut causer de l'épuisement. Tout changement dans votre rythme de sommeil normal entraîne de la fatigue car cela perturbe les rythmes naturels de votre corps.

Pratiquez une activité physique même en hiver

Bien qu'il soit courant de se sentir moins motivé durant les mois d'hiver en raison du manque de lumière et des faibles températures, il est cependant important de maintenir une activité physique régulière afin de rester en bonne santé.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande 30 à 40 minutes d'activité physique par jour afin de compenser les effets néfastes de la sédentarité. En plus, l'OMS recommande entre 150 à 300 minutes d'activité physique modérée par semaine, ou 75 à 100 minutes d'activité physique intense.

Une simple marche rapide, une randonnée ou courir dans un parc proche de chez vous peuvent suffire si ces activités sont pratiquées régulièrement et suffisamment longtemps. À la maison, au bureau, à l'usine, essayez de passer 5 à 10 minutes par jour à monter les escaliers rapidement. Tous ces exercices simples sont également excellents pour la bonne santé de votre cœur !

Conseil d'expert santé

Lorsque vous rentrez chez vous après avoir fait de l'exercice en extérieur, gardez vos vêtements sur vous pendant 10 à 15 minutes (s'ils ne sont pas humides). En effet, le corps perd de sa chaleur très rapidement, si bien que si vous vous découvrez immédiatement, vous risquez de ressentir une hypothermie post-exercice provoquée par une baisse de production de chaleur de l'organisme accompagnée d'une perte trop rapide de vos réserves.

Sans avoir besoin de sortir, vous pouvez également investir quelques dizaines d'euros en équipement sportifs, comme des élastiques, un ballon de stabilité, et quelques poids légers. Il vous suffit ensuite de chercher quelques vidéos d'exercice physiques à faire la maison et vous mettre à l'œuvre.



Les mythes et réalités autour de la grippe

Si vous avez déjà eu la grippe, vous savez à quel point elle peut affecter votre bien-être.

C'est une infection virale très contagieuse qui peut parfois avoir des conséquences graves pour les enfants ou les personnes plus âgées, et pour certaines personnes plus à risque. C'est aussi une maladie entourée de fausses croyances qui peuvent nuire à votre capacité de la prévenir et de bien la soigner.

Voici 10 mythes communs au sujet de la grippe :

La grippe n'est pas dangereuse

Vous pensez peut-être que la grippe n'est pas grave, mais elle s'accompagne de symptômes pouvant durer de 5 à 10 jours (fièvre, toux, douleurs musculaires). Pour les personnes plus vulnérables (âgées de 65 ans et plus, nouveau-nés, enfants), elle peut avoir des conséquences sérieuses.

Au Canada, la grippe est l'une des 10 causes de mortalité principales, et on l'associe chaque année à 12 200 séjours à l'hôpital et 3 500 décès.

Le vaccin antigrippal peut donner la grippe

Le vaccin contient des particules virales inactives et ne peut pas donner la grippe.

Le vaccin contre la grippe entraîne des réactions et des effets secondaires graves

Le vaccin antigrippal est sécuritaire et, en général, n'a pas d'effets secondaires. Il peut vous causer une douleur légère au site d'injection, ou de la fièvre et des douleurs musculaires de 6 à 12 heures après votre vaccination, mais ces symptômes disparaissent dans 24 à 48 heures.

Une allergie ou une réaction grave peuvent aussi être possibles, mais elles sont peu probables. Si vous éprouvez des symptômes graves comme une haute fièvre, des vomissements ou des troubles respiratoires pendant 48 heures ou plus, voyez votre professionnel de la santé.

Les personnes en bonne santé n'ont pas besoin d'un vaccin

Une bonne santé ne vous immunise pas contre la grippe. En fait, de 10 à 20 % des adultes sont infectés chaque année par le virus de cette maladie. Toutefois, vous courez moins de risque de souffrir de complications graves causées par la grippe si vous êtes en santé.

Une exposition à des températures froides peut me donner la grippe

Ce mythe est classique! La seule



façon de contracter la grippe est d'être exposé au virus. La grippe est associée au froid parce qu'elle coïncide avec les mois d'hiver, mais le froid n'a aucune influence sur votre risque d'avoir la grippe.

Je n'ai pas besoin d'être vacciné contre la grippe chaque année

Le virus de la grippe est en mutation constante. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en fait l'observation et change la composition du vaccin antigrippal chaque année. Il faut donc recevoir le vaccin chaque année pour être bien protégé contre toutes les formes du virus.

Le vaccin contre la grippe peut nuire à mon système immunitaire

Au contraire ! Il stimule le système immunitaire pour l'aider à faire lutte au virus de la grippe le moment venu. La vaccination annuelle n'est pas néfaste et contribue à mieux vous protéger.

Le vaccin contre la grippe peut protéger contre le rhume et la grippe intestinale

Le virus de la grippe est différent de celui qui cause le rhume ou les maladies gastriques (la grippe intestinale). Il protège contre la grippe, mais il ne protège pas contre les virus ou les bactéries que l'on associe au rhume ou aux maladies gastro-intestinales.

Je suis enceinte ; par conséquent, je ne peux pas être vaccinée contre la grippe

Le vaccin contre la grippe est sûr pendant la grossesse, et les lignes directrices canadiennes le recommandent pour les femmes enceintes. Il est important de noter que les enfants âgés de moins de 6 mois (particulièrement les nouveau-nés) sont vulnérables. Leur système immunitaire n'est pas assez développé, donc ils ne peuvent pas être vaccinés. La vaccination de leurs proches, y compris leur mère, peut les protéger.

J'allaite et je dois, donc, éviter le vaccin contre la grippe

Vous pouvez allaiter votre bébé en toute sécurité après avoir reçu le vaccin antigrippal.

Comment on attrape la grippe

Le virus de la grippe préfère les lieux secs et frais. Il peut demeurer actif deux jours sur les objets contaminés, et cinq minutes sur la peau. La transmission de la grippe d'une personne à une autre s'effectue très rapidement par :

- une projection de gouttelettes dans l'air par des personnes infectées qui toussent ou éternuent ;
- un contact direct avec les sécré-

tions provenant du nez ou de la gorge d'une personne infectée (p. ex. : un baiser) ;

- un contact entre votre main et votre nez, votre bouche ou vos yeux, après avoir serré la main d'une personne infectée ou touché des objets contaminés.

Une personne infectée par le virus de la grippe peut être contagieuse 24 heures avant l'apparition des symptômes et jusqu'à 7 jours après leur début, parfois même un peu plus. Les jeunes enfants et les personnes âgées peuvent être contagieux jusqu'à 14 jours après l'apparition des symptômes.

Prévention

Même si l'efficacité de la vaccination varie d'une année à l'autre (de 30 à 70%), se faire vacciner demeure la meilleure prévention contre la grippe. Des mesures de protection et une bonne hygiène peuvent aussi aider à prévenir la transmission de la grippe, comme c'est le cas pour de nombreuses maladies contagieuses : lavez-vous souvent les mains et nettoyez votre environnement immédiat (surface des meubles et des comptoirs). Il a également été démontré que l'utilisation d'un humidificateur peut aider à réduire le taux de survie du virus de la grippe.

TIPASA

Forte affluence sur les portes ouvertes de l'Académie militaire "Houari-Boumediène" de Cherchell

L'Académie militaire "Houari-Boumediène" de Cherchell (Tipasa) a organisé, lundi, des portes ouvertes qui ont été marquées par une forte affluence du public, notamment des jeunes venus prendre connaissance du système de formation de l'Armée nationale populaire (ANP) au sein de cet établissement.

Cette manifestation annuelle a été ouverte par la présentation, au public, des diverses spécialités et formations militaires et des différentes structures de l'établissement, suivi d'une allocution du Commandant de l'Académie, le Général-major Salmi Bacha, lue en son nom par le Commandant de l'école annexe "Abbane-Ramdane", dans laquelle il a indiqué que ces portes ouvertes visaient à "faire connaître l'académie, ses modes de formation et les conditions d'adhésion à l'ANP".

Il a, par ailleurs, souligné que le Haut Commandement de l'ANP "accorde un intérêt particulier au volet de l'information, toutes formes confondues, étant la pierre angulaire de l'opéra-



tion de communication au sein de l'institution militaire voire un moyen de cohésion entre les éléments de l'ANP et le peuple et son armée en tant qu'institution républicaine au service de la Nation pour consacrer le lien Armée-Nation".

L'académie, précise-t-il, a traversé plusieurs étapes "d'évolution et de modernisation à tous les niveaux, jusqu'à devenir aujourd'hui un phare lumineux en termes de sciences et de culture militaires, de compétences de commandement et de maîtrise des technologies modernes dont sont équipés les systèmes d'armes, tous domaines confondus".

La supervision par le président de la

République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, de la cérémonie de sortie des promotions de cet établissement et "le succès éclatant qu'elle a réalisé, témoigne du haut niveau du système de formation au sein de l'ANP en général et de l'académie en particulier", a-t-il rappelé. Un film documentaire a été projeté pour mettre en exergue les différentes étapes franchies par cet édifice de formation et son rôle dans la formation théorique et pratique pour les futurs officiers. A cette occasion, les visiteurs de l'Académie ont visité le pavillon des directions de "l'enseignement supérieur universitaire" et de "la

recherche scientifique et technologique" ainsi que du complexe culturel et sportif, où ils ont reçu des explications détaillées sur le rôle de ces structures dans la formation militaire, en plus du musée de l'Académie, qui comporte deux pavillons.

Approchés par l'APS, certains visiteurs de l'Académie, tels que Hamza de la ville de Miliana et Saïd de la wilaya de Blida, ont affirmé que leur visite à l'Académie découlait de leur intérêt de rejoindre les rangs de l'ANP. Ces portes ouvertes se poursuivront jusqu'au 24 juillet afin de permettre aux citoyens de découvrir cette prestigieuse institution militaire de formation et de prendre connaissance de ses ressources matérielles et humaines ainsi que de sa base pédagogique de formation. L'Académie militaire est un édifice de formation scientifique qui se met au diapason du développement technologique dans divers domaines en s'appuyant sur l'élément humain compétent et en l'habilitant scientifiquement, militairement et physiquement, afin de permettre aux diplômés d'acquérir tous les fondements du professionnalisme militaire, scientifique et éthique.

L'Académie assure également la formation d'étudiants étrangers issus de plusieurs pays dans le cadre du renforcement de la coopération avec les pays amis et frères.

ATH-YENNI

La fête du bijou rend hommage au fabricant de galons de l'ALN

La 18e édition de la Fête du bijou d'Ath Yenni au sud-est de Tizi-Ouzou s'est ouverte jeudi au CEM Larbi Mezani de cette localité montagneuse en hommage à un de ses glorieux enfants, le chahid Larbi Maârouf, fabricant de galons pour l'Armée de libération nationale (ALN).

Selon les témoignages de sa fille, Nora, et du président du comité d'organisation de la fête du bijou, Samy Cherat, le martyr Larbi Maârouf, né le 27 janvier 1904 au village Ait Larbaa (Ath Yenni) a été l'un des premiers artisans bijoutiers à répondre à l'appel de l'ALN, en mettant son savoir-faire artisanal au service de la Révolution. C'est après le congrès de la Soummam (20 août 1956) qui instaura les grades, qu'il s'était mis à fabriquer des galons en argent au profit de l'ALN, avant que son activité clandestine ne soit découverte par l'armée coloniale, a-t-on indiqué.

Suite à la mort au champ d'honneur du beau-frère de Laarbi Maarouf qui

avait sur lui des galons et une lettre écrite par cet artisan-bijoutier que l'armée coloniale a récupéré, Larbi Maarouf sera découvert et arrêté.

Il fut détenu dans l'ancienne prison d'Ath Yenni devenue aujourd'hui le CEM Larbi Mezani qui abrite la fête du bijou. Après quelques jours de torture, l'artisan, qui a confectionné de ses propres mains le galon du colonel Amirouche Aït Hamouda, succomba à ses graves blessures le 10 juillet 1958. La famille du martyr représentée par sa fille Nora s'est vu décernée, à l'ouverture de cette 18e édition de la fête, l'étoile d'argent qui distingue depuis quelques éditions, une personnalité de la région des Ath Yenni.

La nouvelle édition de la fête du bijou est marquée par la participation de 138 artisans, dont 109 bijoutiers d'Ath Yenni, le reste étant des artisans dans d'autres métiers tel que la vannerie, la tannerie, dinanderie, poterie, peinture sur soie, savon artisanal, taille du corail et autres. Des artisans d'une

quinzaine de wilayas, dont Tamanrasset, Tipasa, Tlemcen, Bejaia, El Kala, Ouargla et Médéa prennent part à la fête.

Ce rendez-vous, qui se poursuivra jusqu'au 27 juillet courant, a été l'occasion pour les bijoutiers pour poser le problème d'indisponibilité de la matière première, notamment le corail et l'argent.

A ce propos M. Cherat a appelé à la mise en place d'un Fonds de soutien à la matière première et un Fonds de solidarité aux bijoutiers afin de pérenniser le travail de l'artisan bijoutier et de son art ancestral.

Le Secrétaire général de la wilaya, Miloud Felahi, qui a donné le coup d'envoi de la fête, a assuré les artisans que l'accompagnement nécessaire leur sera garanti afin de maintenir et de préserver ce métier qui fait partie de la large palette de métiers de l'artisanat algérien d'autant plus que la réputation du bijou d'Ath Yenni a dépassé nos frontières.

BÉJAÏA

Tous les foyers d'incendies éteints

Tous les foyers d'incendies survenus sur les massifs forestiers de Bejaia ont été éteints dans leur totalité lundi matin, selon la Protection civile.

Pour éteindre ces incendies, d'importants moyens humains et matériels ont été engagés, conjointement par la Protection civile, la Conservation des forêts, les collectivités locales, soutenus par une présence forte des habitants de la région, sortis en force pour prêter main forte aux divers secours.

11 départs de feu avait été enregistrés, dimanche, provoquant d'« importants dégâts au couvert végétal sans toutefois générer de victimes, ni de blessés parmi les riverains ou d'atteinte à leurs habitations », indiqua un communiqué de la Protection civile. « Dans les régions où il y avait des risques potentiels sur les riverains ou leurs biens, les autorités locales ont vite procédé à l'évacuation des familles menacées », a t-on précisé.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc transforme les territoires sahraouis occupés en « vaste prison à ciel ouvert »

Le Maroc a transformé le Sahara occidental en « vaste prison à ciel ouvert », rapporte le site EC.Saharai.

La grande vague de répression déclenchée au cours des premiers mois de la guerre, principalement contre les journalistes et les militants des droits de l'Homme, a provoqué des protestations au Sahara occidental, qui ont également été réprimées par les forces d'occupation marocaines.

Discrimination au travail et à l'école

La répression dans les territoires occupés s'est accentuée davantage et a atteint tous les secteurs, zones et catégories de la société civile sahraouie résidant dans les villes de Laâyoune, Smara, Dakhla et Boujdour, précise le site, affirmant que les Sahraouis sont, non seulement, victimes de la violence physique, mais aussi de la discrimination au travail et à l'école.

« Le régime marocain a transformé les territoires sahraouis occupés en une sorte de vaste prison à ciel ouvert, en recourant à une répression disproportionnée allant du passage à tabac à la torture, la persécution, le viol, les procès arbitraires, les agressions et assignations à résidence, aux coupures délibérées d'électricité, d'eau et de téléphone », relève le site, soutenant que ces violences documentées et enregistrées représentent « l'épine dorsale » de la politique coloniale marocaine pour maintenir son occupation.

« Militarisation » des rues

Pour renforcer son contrôle des territoires occupés du Sahara occidental, le Maroc a eu recours à la « militarisation » des rues et grandes avenues, mais aussi à un réseau d'informateurs déployés dans les quartiers populaires, déguisés en mendiants ou en gardiens dans les parkings, les mosquées, les magasins ou encore les cafétérias, sans oublier la politique de répartition de la population, adoptée par l'occu-

pant depuis le soulèvement de Gdeim Izik. L'occupant marocain a procédé, en effet, à l'implantation de familles de colons dans les quartiers populaires sahraouis. « Ils ont plutôt veillé à ce que les carrés de population soient répartis à parts égales entre Sahraouis et colons », indique le site, faisant remarquer que cette méthode ancienne est « utilisée par l'occupant depuis son invasion du Sahara occidental au milieu des années 1970 jusqu'à aujourd'hui ».

Installation de caméras de surveillance

En plus du siège démographique imposé, l'occupant restreint la libre circulation des Sahraouis dans les villes occupées et impose un autre type de siège qui lui permet de suivre les mouvements des militants politiques et des personnalités sahraouies en s'introduisant dans leurs cercles sociaux, leurs relations personnelles, ou en surveillant les personnes qui leur rendent visite en permanence, parfois même en surveillant le type d'achats qu'ils effectuent, ou leurs sources de revenus économiques. « Cela se fait à travers l'installation de caméras de surveillance appartenant aux renseignements de l'occupant marocain dans les rues, les magasins, les cafétérias et les salles de fête, notamment pour empêcher la levée du drapeau de la République sahraouie et interdire l'exécution de chants révolutionnaires », explique le site.

Le ministère marocain de l'Intérieur a, d'ailleurs, mis en garde les artistes sahraouis contre l'exécution de chants révolutionnaires, ajoute le site qui révèle que de nombreux cas d'intrusions dans des salles de fête lors de l'exécution de ces chants ont été enregistrés, citant le cas où l'artiste Malainin Huda a été interrogée par la police, les participants attaqués, les instruments de musique brisés, alors que d'autres invités présents ont été pourchassés et attaqués.

Le Maroc a reçu des lots de drones de l'entité sioniste

Suite à la normalisation du Maroc

avec l'entité sioniste et à la reprise des hostilités avec le Front Polisario, Rabat a accordé toutes les concessions et privilèges à cette entité en échange d'un soutien logistique dans sa guerre contre les Sahraouis, tant militaire que civil, révèle le site. « Le Maroc a reçu des lots de drones, notamment kamikazes et des porteurs de missiles, ainsi que des drones de reconnaissance pour déterminer les emplacements et prendre des photographies aériennes, qu'il a commencé à utiliser au début 2024 », a-t-il dévoilé.

Cette surveillance quotidienne, a-t-il ajouté, permet à l'occupant marocain de contrôler totalement la vie des Sahraouis et d'imposer le contrôle de leurs moyens de subsistance, parfois pour les faire chanter et d'autres fois pour négocier entre l'option de continuer à gagner leur vie et trahir un fils, une fille ou un parent parce qu'ils militent contre la présence marocaine au Sahara occidental.

Tout type de rassemblement est strictement interdit

« Cette persécution et cette surveillance permanentes ne se limitent pas à la zone urbaine. Elles se sont étendues au cours des cinq dernières années au désert, aux bédouins et aux pâturages des nomades sahraouis, surveillant de près leurs mouvements et leurs activités quotidiennes », a fait savoir le site, précisant que l'occupant marocain interdit aux Sahraouis d'installer des tentes en dehors d'un rayon de 60 km des villes occupées, et que tout type de rassemblement est strictement interdit.

« Même les visites de tombes, de lieux emblématiques et les célébrations dans les sanctuaires sont interdites. Elles nécessitent une autorisation délivrée par le ministère de l'Intérieur marocain », ajoute le média sahraoui, soulignant que les autorités d'occupation exigent que le drapeau marocain soit hissé lors de l'événement et que des paroles soient prononcées à la gloire de son monarque.

USA, ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Kamala Harris, la candidate, part en campagne

Désormais quasi assurée d'être désignée candidate par son camp, Kamala Harris teste désormais sa candidature auprès d'électeurs : la démocrate a tenu hier un meeting dans le Wisconsin, un Etat décisif pour son duel probable face à Donald Trump.

La vice-présidente, qui remplace Joe Biden au pied levé après l'un des plus grands bouleversements poli-

tiques de l'histoire moderne, a moins de quatre mois pour convaincre les Américains de la solidité de son profil. Lors d'un événement de campagne lundi soir dans le Delaware, la quinquagénaire a donné un avant-goût de ce à quoi ressemblerait Kamala Harris, la candidate.

« Je vois bien le genre de gars qu'est Donald Trump », a lancé l'ancienne procureure, comparant le candidat

républicain, condamné au pénal, à un « prédateur » et un « escroc ».

« Nous allons gagner », a-t-elle promis, sous les applaudissements de militants démocrates.

L'ancienne sénatrice de Californie s'est aussi engagée à placer le droit à l'avortement au cœur de sa campagne et à se « battre pour le droit à disposer de son corps ».

Agence

ETHIOPIE

Au moins 146 morts dans un glissement de terrain dans le Sud

Au moins 146 personnes sont mortes dans un glissement de terrain survenu lundi dans le sud de l'Ethiopie après de fortes pluies, selon un bilan provisoire qui pourrait encore s'alourdir, ont annoncé, mardi, les autorités locales.

« Un total de 146 corps ont été découverts, parmi lesquels 96 hommes et 50 femmes et les recherches continuent de façon intense », a déclaré dans un communiqué Habtamu Fetena, responsable des Relations publiques de la zone administrative de Gofa, qui précise que le nombre de morts pourrait augmenter.

BANGLADESH

Le bilan des arrestations porté à plus de 2.500

Plus de 2.500 personnes au total ont été arrêtées au Bangladesh ces derniers jours après des violences liées aux manifestations contre les quotas pour le recrutement dans la fonction publique, selon un nouveau décompte de l'AFP effectué mardi.

Des responsables de la police de la capitale Dacca, de la ville portuaire de Chittagong et d'autres localités ont fourni à la même source des détails supplémentaires sur les arrestations, dont le bilan s'établit, désormais, à 2.580 personnes.

RWANDA

Paul Kagame réélu avec 99,18% des voix

Le président rwandais sortant, Paul Kagame, a été réélu pour un quatrième mandat avec 99,18% des suffrages exprimés lors de l'élection présidentielle du 15 juillet, selon les résultats définitifs publiés lundi soir par la Commission électorale nationale (CNE).

Kagame, âgé de 66 ans, a encore une fois démontré sa popularité en obtenant un score supérieur à ses résultats précédents : 98,79% en 2017, 95,05% en 2003, et 93,08% en 2010. Cette année, il a atteint 99,18% des voix, comme l'a annoncé la CNE, relayée par divers médias.

Les autres candidats, Frank Habineza du Parti démocratique vert du Rwanda et l'indépendant Philippe Mpayimana, ont obtenu, respectivement, 0,50% et 0,32% des voix.

Environ neuf millions de Rwandais étaient appelés aux urnes le 15 juillet pour des élections législatives et présidentielle, couplées pour la première fois

Agence

La fin de l'économie israélienne

Alors que la guerre génocidaire d'Israël contre Gaza se poursuit sans relâche, l'économie israélienne est confrontée à une situation catastrophique. Les destructions physiques en Israël dues à la guerre ont été [pour l'instant] minimes, mais une chose a été détruite : son avenir.

PAR SHIR HEVER

Il est surprenant que les titres des grands journaux israéliens et les slogans du mouvement BDS soient presque identiques. Aucun État au monde n'a pu infliger autant de dommages à l'économie israélienne que l'État d'Israël lui-même, et de plus d'indicateurs convergent pour dire que l'économie israélienne est dans l'impasse, sans aucune perspective d'avenir tant que l'État restera un État sioniste d'apartheid rejeté par le monde entier, à l'exception des États-Unis et de l'Allemagne.

Lorsque des manifestants israéliens contre le gouvernement portaient une énorme pancarte avec le slogan BDS « From startup nation to shutdown nation », il s'agissait ni plus ni moins d'une violation du droit d'auteur. Mais c'était en février 2023. Après le 7 octobre, tout a changé.

L'attaque génocidaire d'Israël contre la bande de Gaza, qui a tué plus de 40 000 Palestiniens, plus de 15 000 enfants et pourrait bien avoir condamné plus de 146 000 autres Palestiniens de Gaza à mourir dans les mois à venir de complications sanitaires dues à des blessures, à la famine et à la maladie.

La guerre a ruiné la vie de 2,3 millions de personnes dans la bande de Gaza et de milliers d'autres en Cisjordanie occupée.

Les Nations unies estiment que 70 % des maisons ont été détruites et qu'il faudra 15 ans pour déblayer les décombres. Néanmoins, il ne fait guère de doute que les survivants palestiniens du génocide, bien que traumatisés, appauvris et pleurant les membres de leur famille et leurs amis disparus, finiront par reconstruire et se rétablir, même si cela prend du temps.

Les destructions physiques de la guerre en Israël sont minimes en comparaison, et pourtant une chose a été détruite : l'avenir du pays.

Les indicateurs économiques ne parlent de rien de moins qu'une catastrophe économique. Plus de 46 000 entreprises ont fait faillite, le tourisme s'est arrêté, la cote de crédit d'Israël a été abaissée, les obligations israéliennes sont vendues à des prix proches de ceux des « junk bonds » [« obligations pourries »], et les investissements étrangers, qui ont déjà chuté de 60 % au cours du premier trimestre 2023 (en raison des politiques du gouvernement israélien d'extrême droite avant le 7 octobre), n'ont aucune chance de se rétablir.

La majorité de l'argent investi dans les fonds d'investissement israéliens a été détournée vers des investissements à l'étranger parce que les Israéliens ne veulent pas que leurs propres fonds de pension et d'assurance ou leurs propres



économies soient liés au sort de l'État d'Israël. Cela a provoqué une stabilité surprenante sur le marché boursier israélien, car les fonds investis dans des actions et des obligations étrangères ont généré des bénéfices en devises étrangères, qui ont été multipliés par la hausse du taux de change entre les devises étrangères et le shekel israélien. Mais Intel a ensuite fait échouer un plan d'investissement de 25 milliards de dollars en Israël, la plus grande victoire jamais remportée par le BDS.

Il s'agit là d'indicateurs financiers. Mais la crise frappe plus profondément les moyens de production de l'économie israélienne. Le réseau électrique israélien, qui est largement passé au gaz naturel, dépend encore du charbon pour répondre à la demande.

Le plus grand fournisseur de charbon d'Israël est la Colombie, qui a annoncé qu'elle suspendrait ses livraisons de charbon à Israël tant que le génocide se poursuivrait.

Après la Colombie, les deux plus grands fournisseurs sont l'Afrique du Sud et la Russie. Sans électricité fiable et continue, Israël ne pourra plus prétendre être une économie développée.

Les fermes de serveurs ne fonctionnent pas sans électricité 24 heures sur 24, et personne ne sait à combien de panes de courant le secteur israélien de la haute technologie pourrait survivre. Les entreprises technologiques internationales ont déjà commencé à fermer leurs succursales en Israël.

La réputation d'Israël en tant que « nation des startups » dépend de son secteur technologique, qui à son tour dépend d'employés hautement qualifiés. Les universitaires israéliens signalent que les recherches menées conjointement avec des universités étrangères ont fortement diminué grâce aux efforts des campements d'étudiants.

Les journaux israéliens regorgent d'articles sur l'exode des Israéliens instruits. Le professeur Dan Ben David, un célèbre économiste, a fait valoir que l'économie israélienne repose sur 300 000 personnes (les cadres supérieurs des universités, des entreprises technologiques et des hôpitaux). Une fois qu'une partie importante de ces personnes sera partie, dit-il, « nous ne deviendrons pas même un pays du tiers

monde, nous ne le serons tout simplement plus ». Les données sur le nombre réel d'Israéliens qui quittent le pays sont confuses et contradictoires. En cette période de grande incertitude, où les journaux israéliens diffusent des informations erronées sur une vague mondiale d'antisémitisme, comme si les Juifs étaient plus en danger en Europe ou en Amérique du Nord qu'en Israël, de nombreux Israéliens optent encore pour l'émigration – des familles prennent des vacances prolongées et d'autres Israéliens explorent les possibilités de travail et d'études à l'étranger. Pourtant, les estimations du nombre d'Israéliens qui ont déjà quitté le pays varient considérablement.

Les deux secteurs de l'économie israélienne qui ne signalent pas d'effondrement sont les entreprises d'armement, qui enregistrent des ventes élevées (bien que la plupart d'entre elles soient nationales et servent à armer les génocidaires), et les « sorties », les entreprises internationales fouillant les carcasses du secteur technologique israélien à la recherche de bonnes affaires.

Même Google a manifesté son intérêt pour l'achat de la société israélienne de cybersécurité Wiz, fondée par des officiers de renseignement israéliens désireux de vendre leur société à Google pour pouvoir quitter Israël.

Les économistes israéliens s'attendent à ce que le gouvernement israélien prenne des mesures urgentes pour faire face à la crise, mettre fin à la guerre, réduire les dépenses publiques, augmenter les impôts, restaurer la confiance du public dans les institutions publiques israéliennes et rétablir les relations extérieures d'Israël, en particulier avec les pays dont il dépend pour ses échanges commerciaux – l'UE, la Turquie et la Colombie.

Au lieu de cela, le gouvernement israélien met en œuvre des plans visant à détruire l'économie palestinienne, non seulement à Gaza, mais aussi au sein de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie. Il adopte une approche belliqueuse à l'égard de tout État qui critique ses politiques et a adopté à la dernière minute un budget irréaliste pour 2024. À l'ère de l'économie de l'information, les perspectives économiques des États ne sont déterminées ni par les matières

premières ni par la qualité de la main-d'œuvre. Nous vivons plutôt à l'ère d'une « économie des attentes ».

Le battage médiatique autour de la « nation startup » d'Israël s'est transformé en une #Shutdownnation. Deux économistes israéliens chevronnés, Eugene Kendel et Ron Tzur, ont publié un rapport secret dans lequel ils prédisent qu'Israël ne survivra pas jusqu'à sa centième année.

Le rapport est gardé secret car ils ne veulent pas qu'il devienne une prophétie auto-réalisatrice, mais ils ont donné des interviews à ce sujet. À l'occasion du 76e jour de l'indépendance d'Israël, Haaretz a publié un éditorial dans ses éditions anglaise et hébraïque, avec le titre suivant : « Israël survivra-t-il pour fêter ses 100 ans ? Seulement si Netanyahu démissionne ».

Près de quatre mois se sont écoulés et M. Netanyahu ne montre aucun signe d'intention de renoncer au pouvoir et sabote les négociations en vue d'un cessez-le-feu afin d'empêcher la tenue d'élections.

Trois historiens israéliens, deux sionistes et un antisioniste, ont déclaré que le projet sioniste était arrivé à son terme. Lorsqu'une masse critique d'Israéliens, indépendamment de leurs opinions politiques, sera convaincue que l'apartheid israélien est devenu insoutenable, ils n'accepteront plus d'investir de l'énergie et de l'argent et de risquer leur vie et leur famille au nom du projet sioniste.

Ils chercheront un meilleur avenir pour eux-mêmes, comme le ferait toute personne saine d'esprit, soit en quittant Israël, soit, mieux encore, en travaillant à la mise en place d'un système politique nouveau et démocratique en Palestine. Une personne, un vote, et un avenir dans lequel chaque personne, quelle que soit sa religion ou son appartenance ethnique, peut avoir un rôle à jouer.

S. H.

* Shir Hever étudie les aspects économiques de l'occupation israélienne du territoire palestinien. Il est le directeur de l'Alliance pour la justice entre Israéliens et Palestiniens (BIP) et le coordinateur de l'embargo militaire pour le Comité national de boycott (BNC). Il a publié plusieurs ouvrages et donne des conférences sur divers sujets liés à ses recherches.

Imane Khelif déterminée à gagner une médaille aux JO



Imane Khelif est un véritable espoir de médaille aux JO de Paris.

Imane Khelif (-63 KG) est à pied d'œuvre au village olympique. Ce jeudi, elle sera fixée sur son adversaire au terme de l'opération du tirage au sort. « Je souhaite avoir droit à un tirage au sort favorable pour espérer débiter positivement cette campagne olympique » déclare en substance Imane Khelif qui ne manque pas, dans la foulée, de souligner sa grande

détermination de représenter honorablement la boxe féminine algérienne. « Je suis consciente de la difficulté de la mission, mais que tout le monde soit rassuré, je vais tout faire histoire de décrocher une médaille olympique », s'engage-t-elle avant de préciser avoir « bien préparé à cette échéance où le rêve d'une médaille olympique est permis. C'est comme un rêve en passe de se réaliser ». L'athlète en question compte énormément sur l'apport de la communauté algérienne de France afin de la soutenir dans ces jeux olympiques. «

Mon espoir est de faire flotter le drapeau de mon pays ici en France », a-t-elle conclu. Les dernières performances de la native de Tiaret dans sa catégorie consolident la thèse de sa capacité de monter sur le podium olympique. Elle est vice championne du monde en Turquie 2022, championne d'Afrique et méditerranéenne la même année au Mozambique et à Oran, ainsi que lauréate des Jeux arabes d'Alger en 2023. Il est à rappeler qu'elle a décroché son billet aux JO lors du tournoi organisé en début d'année au Sénégal.

Nos athlètes parfaitement reçus par les Algériens de France

Les athlètes algériens affluent par contingents au village olympique de Saint-Denis et ils ont eu droit à un accueil chaleureux de la part de notre Communauté en France. Certains athlètes sont arrivés d'Alger et d'autres ont rejoint le quartier général algérien directement de leurs lieux d'entraînements établis à l'étranger. Dès leur arrivée au village olympique, les athlètes algériens ont eu droit à un accueil à la hauteur du sentiment de nostalgie de la grande communauté algérienne en France.

L'Algérie représentée dans 15 disciplines pour la première fois

Nombreux sont ceux qui ont fait le déplacement au village olympique en vue de rencontrer leurs compatriotes sportifs leur exprimant leur soutien non sans immortaliser le moment par le moyen de photos souvenirs. Kheireddine Berbari, le SG du comité olympique et chef de la délégation algérienne, tient, dans une déclaration accordée à la page WEB du COA, à saluer l'interaction positive des algériens établis en France avec leurs athlètes. « La

qualité de l'accueil réservé à nos athlètes nous donne, une nouvelle fois, raison de qualifier ces jeux olympiques de particuliers pour nous » a-t-il, en effet, mis en valeur avant de tirer son chapeau aux employés du village olympique dont une grande partie de sa composante est d'origine algérienne. « J'ai beaucoup aimé aussi le comportement des travailleurs du village olympique qui s'avère constitué finalement de beaucoup de nos compatriotes. Ils se sont immédiatement mis au service des athlètes ». « Cela démontre, enchaîne Berbari, l'attachement des Algériens de France à leur patrie. Ils ont consacré l'unité des Algériens qu'importe leurs lieux de résidence ». D'ailleurs, note-t-il, « nos émigrés vont avoir un grand rôle à remplir pendant ces Jeux olympiques afin de soutenir les athlètes et les emmener, du même coup, à hisser haut le drapeau national dans le ciel français ». Pour la première fois de l'histoire du sport national, l'Algérie est représentée dans un rendez-vous olympique dans 15 disciplines relevant entièrement des sports individuels.

Les avertissements et les sanctions antérieures pour un match ferme annulés par la LFP

Les avertissements et les sanctions antérieures pour un match ferme seront annulés lors de la nouvelle saison sportive 2024-2025, annonce la LFP.

« Conformément à l'article 34/2 du code disciplinaire, il est rappelé aux clubs du championnat professionnel qu'à la fin d'une saison sportive, et à l'exception des amendes financières, les avertissements infligés aux joueurs prévus par les articles 41 et 42, ainsi que les sanctions relatives à la suspension d'un match ferme prévues par les articles 43 et 44 du code disciplinaire sont annulés. Aucun d'entre eux n'est reporté pour la saison suivante », a annoncé ce lundi la LFP (Ligue de Football Professionnel) dans un communiqué diffusé sur son site officiel.

Une annulation qui concerne également « les sanctions pour un match de suspension ferme non



purgé », car celle-ci aussi « ne peut être reportée pour la saison suivante », comme stipulé dans l'article 35 du code disciplinaire. Ainsi, mis à part les amendes financières, les compteurs seront remis à zéro pour l'ensemble des joueurs de la Ligue 1 Mobilis, qui pourront démarrer la nouvelle saison dès la première journée, prévue le 13 septembre prochain.

L'aviron et le canoë kayak pour une participation honorable aux JO

L'aviron et le canoë kayak algériens tablent sur une participation honorable aux JO de Paris. Parmi les compétitions de très haut niveau aux Jeux Olympiques 2024 de Paris, il y aura celles de l'aviron et du canoë kayak. En présence des ténors de ces deux disciplines aquatiques, trois athlètes représenteront les deux spécialités aux Olympiades, à savoir Sid Ali Boudina (skiff), Nihed Benchadli (skiff) et Carole Diana Bouzidi en canoë kayak (slalom-course).

Une préparation à la hauteur de l'événement

Au vu du profil des rameurs des pays participants, l'objectif sera selon le directeur technique national,



Abderrahim Salah, de faire une bonne participation. « Chaque compétiteur est prêt et motivé à tout donner dès le coup d'envoi des épreuves avec les séries. La préparation a été à la hauteur de l'événement. Depuis la qualification de Sid Ali Boudina et Nihed Benchadli arrachée lors du champion-

nat d'Afrique en Tunisie, les stages se sont enchaînés avec quelques courtes coupures. Après avoir fait le plus long regroupement à Nantes, Boudina a rejoint la commune Snagov en Roumanie, où il a fait un stage en commun avec la sélection roumaine. Une étape fructueuse qui lui a permis

de se frotter à des rameurs confirmés. Benchadli quant à elle, a conclu sa préparation au stade nautique de Vaires-sur-Marne.

En Canoë-kayak, Carole Bouzidi a ponctué sa dernière phase préparatoire en France » a-t-il fait savoir. La concurrence s'annonce rude et l'éventualité de voir des records pulvérisés n'est pas à écarter. « Tout dépendra du nombre d'inscrits dans chaque catégorie. Le système de progression où de compétition va se dérouler sur des courses en séries le 27 du mois en cours, puis les repêchages le lendemain. Dans une série de six athlètes, les trois premiers assurent leur qualification pour les quarts de finale le 30 du même mois », a-t-il expliqué.

LE GRAND BÉTISIER DE L'ÉTÉ



20h25

TMC

Une sélection estivale des moments les plus drôles de la télé et d'internet est proposée ! Au programme : les fous rires les plus mémorables des stars et des animateurs préférés, les facéties animales ainsi que les canulars. Sans oublier l'incontournable Burger Quiz, l'intrusion de Camille Combal au Têleshopping et un bêtisier inédit de la dernière saison de Nikos Aliagas dans 50' Inside. Le tout agrémenté de "NETLOL", une véritable pépinière de contenus hilarants issus du web. La cerise sur le gâteau : les vidéos les plus comiques de l'été auront l'honneur de remporter le fameux "Bêtisier award" !

SOIXANTE 9



20h10

CANAL+

Sous la houlette de l'humoriste Kyan Khojandi, organisateur et monsieur Loyal de ce show, soixante artistes, comédiens et humoristes se succèdent sur scène dans interruption. Ils ont chacun soixante-neuf secondes pour faire rire ou passer un message en déclinant un thème imposé : les variations de l'amour. Paul Taylor évoque ainsi le charme des femmes françaises, Bérangère Krief joue une tragédie particulièrement osée et Nicole Ferroni analyse et décrypte l'histoire du sexe masculin. D'autres humoristes abordent de manière plus sérieuse les MST, mais aussi l'importance du sentiment amoureux...

LA 7^{ème} COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE



20h10

TF1

Sous l'Occupation, Chaudard, héros de la 7e compagnie, est de retour dans sa quincaillerie. Ses anciens compagnons, Pitivier et Tassin, annoncent leur visite, au grand désespoir de Mme Chaudard qui redoute leur maladresse. En effet, elle et son frère cachent dans la cave le chef du réseau local de la Résistance, le commandant Gilles, qui organise une livraison d'armes en provenance de Londres. La recette reste inchangée avec ses gags et ses situations invraisemblables. Plaisant.

L'ÎLE AUX 30 CERCUEILS



20h09

3

Christine Vorski, médecin urgentiste, mène une vie tranquille avec son mari Raphaël. Il y a quinze ans, ils ont perdu leur fils, mort-né. Un jour, à la fin de son service à l'hôpital, elle reçoit une vidéo de son accouchement à Sarek, l'île de son enfance, montrant que son enfant aurait été assassiné. Christine décide alors de retourner sur l'île. Sur place, après avoir échappé à une tentative d'empoisonnement sur le bateau, elle apprend de la bouche de Stéphane, le gendarme de l'île, que la personne qui lui a envoyé la vidéo est en fait son père, Hervé.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

BORG/MCENROE



19h55

arte

A la fin des années 1970, le Suédois Björn Borg, numéro un mondial de tennis, vit et s'entraîne à Monaco. Malgré le soutien de sa fiancée et de son entraîneur, le champion est rempli de doutes à l'idée d'aller chercher un cinquième titre d'affilée lors du tournoi de Wimbledon, à Londres, face à l'Américain John McEnroe. Ce dernier, classé numéro deux mondial derrière Borg, convoite son premier titre à Wimbledon. La rivalité entre les deux joueurs, qui ont des caractères très différents, atteint son paroxysme lors de la finale du tournoi, le 5 juillet 1980.

LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE



20h00

5

Les Balkans sont une région à l'histoire tumultueuse et ses populations en souffrent encore aujourd'hui, surtout celles les plus isolées. L'Albanie a vécu durant plusieurs décennies sous un régime communiste extrêmement répressif. Aujourd'hui, de nombreux villages ne sont accessibles que par des routes très dangereuses mais certains individus courageux comme Luan ou Sœur Sandra prennent tous les risques pour apporter des vivres aux habitants. En Bosnie-Herzégovine, deux agriculteurs doivent ravitailler leurs bêtes en foire avec leur vétuste camion yougoslave mais leur voyage alcoolisé ne se passe pas comme prévu.

ALF LE VISITEUR INCONNU



20h05

gulli

Dans leur garage, tous les membres de la famille Tanner entendent un énorme bruit. Quelle surprise lorsqu'ils découvrent qu'un vaisseau spatial vient de traverser le toit de leur maison ! Très vite, un extraterrestre couvert de poils sort de l'engin et fait irruption dans leur vie. Il s'agit de Gorton Shumway, nommé également Alf. La famille apprend qu'il est le dernier survivant de la planète Melmac. Pris de pitié, ils lui offrent l'hospitalité. Rapidement, cet être charmant et malicieux se fait apprécier de tout le monde et les enfants s'y attachent particulièrement.

APOCALYPSE LES 10 SCÉNARIOS DE LA FIN DU MONDE



20h10

RMC STORY

Un trou noir figure parmi les scénarios qui peuvent entraîner la fin du monde. Le scénario est le suivant... La civilisation humaine est attaquée par une menace catastrophique, invisible de l'espace. Un trou noir supermassif qui se déplace vers la Terre à la vitesse de la lumière. Alors que ce tueur céleste s'approche de la planète, ses énormes forces gravitationnelles déclenchent des tremblements de terre, des éruptions volcaniques et des tsunamis plus grands que jamais. La destruction de la Terre est imminente.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com

Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:55
Dohr	12:54
Asr	16:43
Maghreb	20:00
Icha	21:39

POUR PROTÉGER LE PROJET SIONISTE DANS LA RÉGION LE RÉGIME DU MAKHZEN INSTRUMENTALISÉ

Le régime du Makhzen est instrumentalisé pour protéger le projet sioniste dans la région», a affirmé hier à Alger Mohamed Aliane, membre du FPLP. «Le régime du Makhzen est un système instrumentalisé et mis en place pour protéger le projet sioniste dans la région et le monde arabe dans son ensemble», indique ce cadre du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), mardi, lors d'une conférence-débat organisée, à Boudouaou (Boumerdès), dans le cadre de la 12^e édition de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD).

Le régime du Makhzen sorti de la présidence du Comité El Qods

Et avec la normalisation officielle avec l'entité sioniste, «le peuple palestinien considère que ce régime est sorti de la présidence du Comité El Qods notamment après l'opération Déluge d'El Aqsa, à Ghaza, qui a fait tomber ledit projet du siècle qui allait se concrétiser avec la normalisation officielle de l'Arabie saoudite avec l'entité d'occupation», poursuit le conférencier. Aliane explique que l'entité sioniste a été créée par les anciennes forces d'occupation comme un poison et un cancer dans la région pour empêcher l'unité du monde arabe allant du Moyen-Orient jusqu'à Nouakchott, un monde uni par la géographie et la langue.

La cause palestinienne a évité un autre destin

«Si le projet de normalisation directe entre l'Arabie saoudite et l'entité sioniste s'est réalisé, la cause palestinienne aurait eu un autre destin», estime Aliane, affirmant que «le peuple palestinien n'aurait jamais arrêté sa lutte dans le cas contraire et les déceptions que causent les «régimes arabes

sionisés».

C'est le terme qu'utilise ce militant palestinien pour désigner les régimes arabes mis en place par les anciennes puissances d'occupation occidentale, dont le but est de maintenir leur domination dans la région et entraver son unité aspirée par les peuples arabes. Selon lui, «les régimes sionisés n'auraient pas pu se maintenir au pouvoir dans certains pays arabes sans le soutien des anciennes forces d'occupation».

Le modèle algérien de révolution est inspirateur de Déluge d'El Aqsa

«L'opération Déluge d'El Aqsa donne un nouveau souffle pour la cause palestinienne», ajoute Mohamed Aliane, soulignant que les autres modèles de lutte ont prouvé leur échec, que le moment d'arracher les droits par la force est venu. «Le modèle algérien est inspirateur pour le Déluge d'El Aqsa», insiste-t-il sur le modèle de révolution algérienne qui a arraché l'indépendance des griffes du colonialisme.

Le militant du FPLP indique, dans ce sillage, que cette opération de la résistance palestinienne contribue, également, à mettre fin au système unilatéral mondial, instauré après la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui est la dominance des États-Unis sortis vainqueurs et forts de ce conflit.

Mettre fin au régime de prédominance mondiale

De ce fait, «les décisions en faveur des causes justes sont toujours bloquées par le veto américain. Mais Déluge d'El Aqsa, considéré comme opération du siècle, a fait tomber beaucoup de complots et changera beaucoup de tromperies dans la région du Moyen-Orient et le monde entier», assure le conférencier.

«Nous constatons, actuellement, une hausse croissante du rôle de la Russie et de la



Chine qui, d'un côté, mettra fin à la dominance américaine unilatérale, qui a trop duré, et de l'autre, endiguera la politique de deux poids deux mesures dans le traitement des causes justes», se félicite Mohamed Aliane.

Les causes palestinienne et sahraouie sont unies et se ressemblent

Ce cadre du FPLP affirme, en outre, que les causes palestinienne et sahraouie sont unies et se ressemblent avec des petites différences. «Elles sont toutes les deux des questions de décolonisation», souligne Aliane, affirmant que rien de changera cette vérité historique comme rien ne pourra mettre un terme à la résistance. Il explique que la résistance est une idée qu'on ne peut pas enlever au peuple palestinien, déterminé à lutter jusqu'à l'arrachement de l'indépendance.

TRANSPORT FERROVIAIRE

La SNTF lance la « Carte jeune »

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a lancé la carte jeune permettant de bénéficier de réduction des prix des billets.

Selon un communiqué de la société, la nouvelle carte est destinée aux jeunes âgés de 12 à 28 ans.

Les détenteurs de la « Carte jeune » bénéficieront d'une réduction de 20 % sur des parcours de plus de 100 km à bord de trains régionaux et grandes lignes. La validité de la « Carte » est d'une année, précise la SNTF. Pour bénéficier de la « Carte Jeune », un dossier comportant une copie de la carte d'identité nationale et une photo d'identité, est nécessaire.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

43 morts et 1908 blessés en une semaine

Quarante-trois (43) personnes sont décédées et 1908 autres ont été blessées dans 1502 accidents de la circulation survenus durant la période du 14 au 20 juillet à travers le pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public, hier, par les services de la Protection civile.

«Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Timimoune avec 4 morts et 5 blessés, suite à un (1) accident de la circulation», note la même source. «Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 2123 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (137 incendies), Constantine (132) et Sétif (114)», ajoute le communiqué.

Durant la même période, 5572 interventions ont été effectuées par les services de la Protection civile pour le sauvetage de 423 personnes en situation de danger, ainsi que 4877 opérations d'assistance diverses.

KAYLIA NEMOUR

LA GRANDE FAVORITE AUX BARRES ASYMÉTRIQUES À PARIS

La jeune gymnaste algérienne Kaylia Nemour (17 ans) compte bien offrir à l'Algérie sa première médaille à l'occasion des Jeux olympiques, aux barres asymétriques Kaylia Nemour, étoile montante de la gymnastique mondiale et nationale nouvelle, a impressionné le monde durant l'année 2024, en arrachant quatre médailles d'or durant la Coupe du monde. Des exploits qui la mettent d'emblée dans la liste des favorites pour décrocher des médailles à Paris.

Une machine à gagner des titres

«Je suis évidemment heureuse de représenter mon pays, l'Algérie, dans un rendez-vous aussi prestigieux que sont les JO. J'ai déjà remporté des titres aux différents championnats mondiaux, ce qui va me booster pour la suite, pour d'autres performances, pourquoi pas aux Jeux de Paris-2024», avait indiqué Kaylia, dans ses différentes déclarations.

Nemour est considérée selon des experts comme une machine à gagner des titres depuis un an. Championne d'Afrique à Pretoria, vice-championne du monde aux barres asymétriques à Anvers, quatre médailles d'or en Coupe du monde à Bakou (barres asymétriques), Cottbus (barres asymétriques) et Doha (barres asymétriques et sol) cette année, pour ne citer que les plus beaux. Grand espoir de la gymnastique algérienne, la jeune Nemour est surtout devenue l'une de toutes meilleures du globe aux barres asymétriques, lui permettant, sans prétention, de viser la médaille d'or sur cet agrès à Paris. Le mouvement global de l'Algérienne est d'une telle richesse technique qu'il donne l'impression qu'elle vole entre les barres.

Du caractère et de 3

Lors des Jeux olympiques, les gymnastes dames concourent dans les épreuves (Sol, poutre, saut de cheval et barres asymétriques). «Kaylia a du caractère et

de l'ambition. Elle a une motricité facile et aussi une facilité acrobatique. Elle a pour conviction d'avoir l'or aux barres à Paris. Je ne m'inquiète pas trop sur sa motivation, elle est bien engagée (...), c'est une battante. Elle sait qu'il faut rester très concentrée et est aussi consciente que tout le monde est derrière elle, à commencer par son entourage le plus proche», a indiqué son entraîneur Marc Chirilenco au club français Avoine Beaumont Gymnastique.

Depuis qu'elle a repris son envol, après presque deux années de convalescence en raison d'une opération aux deux genoux, Kaylia Nemour s'est forgée pour devenir la reine africaine de la gymnastique. «Je me préparais depuis toutes ces années pour aller aux Jeux et maintenant que j'y suis, l'objectif c'est une médaille évidemment pour moi et pour l'Algérie qui m'a ouvert ses portes et m'a accueillie les bras ouverts», a affirmé la jeune gymnaste algérienne, ajoutant que «je veux gagner ma place parmi les plus grandes».